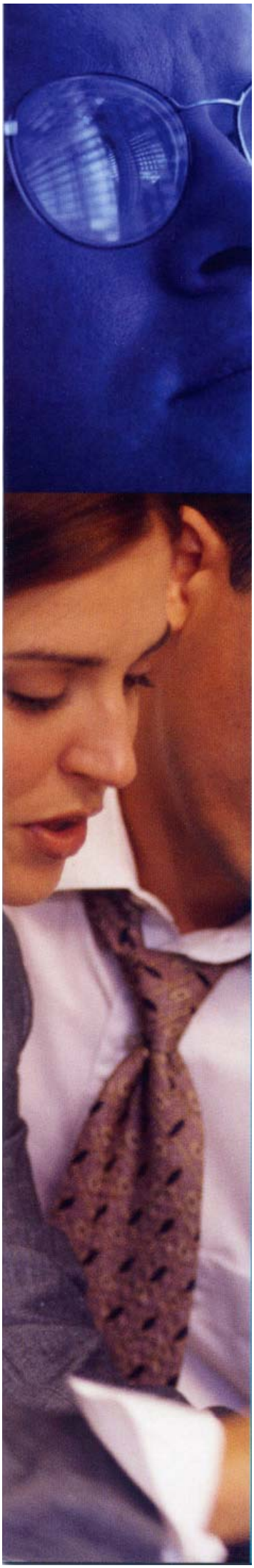

académie Nantes
éducation nationale enseignement supérieur recherche
CAFOC

Enquête auprès de candidats à la Validation des Acquis de l'Expérience : perception du processus, nature de ses effets, causes de l'abandon ou de l'interruption de la démarche

Octobre 2006

Xavier BLAY et Cécile JOUIN

Groupement d'Intérêt Public – EXPÉRIENCE
SIÈGE SOCIAL : 8-10 rue Général Margueritte – BP 43516 – 44035 NANTES cedex 01
Tél : 02.51.86.30.33 – Fax : 02.51.86.30.29
Mel : gip.experience@ac-nantes.fr
Siret : 184 409 191 00014 – Code APE 804C

Préambule

1. Une étude réalisée à la demande du CA du GIP Expérience

- À la demande du Conseil d'Administration du GIP Expérience, le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) de Nantes a conduit au premier semestre 2006 une étude auprès de candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) dans l'académie de Nantes, pour les diplômes technologiques et professionnels de l'Éducation nationale.

- Les conclusions de cette étude ont été présentées en Conseil d'Administration le 29 juin 2006.

- Le présent document rend compte de ces conclusions.

2. Nature et objet de cette étude

- Cette étude a été structurée autour de 3 principaux objets :
  1. La perception, par les candidats, du processus de VAE, en étant notamment attentif à trois moments ou étapes clés : l'accompagnement, la rédaction du dossier, le jury.
  2. Les effets d'une démarche de validation des acquis de l'expérience, en étant notamment attentif aux impacts de cette démarche sur les trajectoires sociales et professionnelles des candidats.
  3. Les causes d'abandon, pour le moins d'interruption, d'une démarche de VAE.

3. Dans les faits, deux études par questionnaire, complétées d'entretiens

- En regard des objets d'étude, le choix de distinguer les candidats étant allés au bout du processus de VAE de ceux ayant interrompu leur démarche a été validé lors du Conseil d'Administration du 3 avril 2006. Ce choix a abouti à la mise en œuvre de deux études parallèles.

- Une première étude a été menée auprès de candidats étant allés au bout du processus de VAE, c'est à dire ayant été entendus par un jury, quelle qu'en soit l'issue (validation complète, validation partielle, aucune validation). Pratiquement, ce premier échantillon a été constitué des candidats ayant, à l'échelle académique :
  - remis leur dossier d'information (livret 1) après le 1er septembre 2002,
  - puis remis leur dossier 2 bis (livret de description des emplois) et eu un entretien avec le jury avant le 20 décembre 2005.

  Sur cette base, 524 questionnaires ont été envoyés, 479 sont parvenus à leur destinataire, 320 ont été retournés au CAFOC dans les délais souhaités, ce qui correspond à un taux de retour de 67 %, sans relance. Les données ainsi collectées ont été complétées par la réalisation de 13 entretiens individuels, réalisés par téléphone.

- Une seconde étude a été menée auprès de candidats ayant abandonné, ou interrompu, la démarche de VAE, à quelque étape que ce soit. Pratiquement, ce second échantillon a été constitué des candidats ayant, à l'échelle académique :
  - remis leur dossier d'information (livret 1) entre le 1er septembre 2003 et le 1er septembre 2004,
  - et n'ayant pas remis leur dossier 2 bis (livret de description des emplois) au 20 décembre 2005.

  Sur cette base, 384 questionnaires ont été envoyés, 321 sont parvenus à leur destinataire, 110 ont été retournés au CAFOC dans les délais souhaités, ce qui correspond à un taux de retour de 34 %, sans relance. Les données ainsi collectées ont été complétées par la réalisation de 10 entretiens individuels, réalisés par téléphone.

4. Structure du document

- Ce document est organisé en 2 parties :

  ✓ Étude 1 – Des parcours de VAE aboutis
  ✓ Étude 2 – Des parcours de VAE interrompus ou abandonnés

- Il est complété, en annexes 1 et 2, par les modèles de questionnaire envoyé à chaque échantillon.

- Une synthèse de l'enquête, sous forme de 18 diapositives, constitue l'annexe 3.

Sommaire

Sommaire

Étude 1 – Des parcours de VAE aboutis 6

1 – Pour faire connaissance avec les personnes ayant répondu au questionnaire 7

1.1 – S'engager dans un parcours de VAE : pourquoi ? 7
1.2 – Un parcours de VAE qui a répondu aux souhaits initiaux ? 8
1.3 – Les diplômes visés 8
1.4 – Quels que soient les résultats de la VAE, un diplôme obtenu ? 9
1.5 – La contribution de la VAE à l'obtention du diplôme 9
1.6 – Des évolutions dans la situation des candidats ? 9

2 – Les effets d'un parcours de VAE abouti 10

2.1 – Ce parcours a-t-il produit des effets ? 10
2.2 – Effets ou absence d'effets : des commentaires nombreux 10

3 – L'après VAE (en cas de validation partielle ou d'absence de validation) 13

3.1 – Un projet d'obtention du diplôme maintenu ? 13
3.2 – Où en est ce projet ? 13
3.3 - Sur quelle stratégie repose ce projet ? 14
3.4 – Un choix de stratégie facile à réaliser ? 14
3.5 – Un choix réalisé seul ou avec une aide ? 14
3.6 – Une aide jugée utile ? 14

4 – Le parcours de VAE : des moments critiques ? 15

4.1 – Un abandon de la démarche a-t-il été envisagé ? 15
4.2 – Un abandon envisagé à quelle étape ? 15
4.3 – Pour quelles raisons ? 15

5 – Le parcours de VAE : à propos de l'accompagnement 17

5.1 – Une démarche accompagnée ? 17
5.2 – Un accompagnement perçu comme utile ? 17
5.3 – Un accompagnement perçu comme suffisant ? 18
5.4 – Des propositions ou suggestions relatives à l'accompagnement des candidats 18

6 – Le parcours de VAE : à propos du dossier (livret de description des emplois) 20

6.1 – La rédaction du dossier : facile ou difficile ? 20
6.2 – Le dossier : des griefs à son encontre 20
6.3 – Le dossier : des points positifs 21

7 – Le parcours de VAE : à propos du jury 23

7.1 – Le jury : un déroulement conforme aux attentes ? 23
7.2 – Des remarques relatives à l'organisation et au déroulement du jury 24

8 – Des mots clés associés à la démarche de VAE 26

9 – Étude 1 : résumé 27

Étude 2 – Des parcours de VAE interrompus ou abandonnés 29

10 – Pour faire connaissance avec les personnes ayant répondu au questionnaire 30

10.1 – Les diplômes visés 30
10.2 – Situation professionnelle ou personnelle initiale 30
10.3 – Situation professionnelle ou personnelle au moment de l'enquête 31
10.4 – S'engager dans un parcours de VAE : pourquoi ? 31

11 – L'interruption de la démarche de VAE 32

11.1 – Une interruption définitive ? 32
11.2 – Une interruption à quelle étape ? 32

12 – Une interruption de la démarche suite aux conseils du SAVA ? 32

12.1 – Une interruption conseillée par le SAVA ? 33
12.2 – Un conseil formulé à quelle occasion, à quel moment ? 33
12.3 – Un conseil reposant sur quels arguments ? 33

13 – Une interruption de la démarche sur la base d'une réflexion personnelle ? 34

13.1 – Une interruption suite à une réflexion personnelle ? 34
13.2 – Des informations collectées à quelle occasion, à quel moment ? 34
13.3 – Pour quelles conclusions ? 34

14 – Une interruption de la démarche suite à des changements dans la situation personnelle ou professionnelle ? 35

14.1 – Une interruption suite à un changement de situation ? 35
14.2 – Des changements de quelle nature ? 36

15 – À propos de l'accompagnement 37

15.1 – Une démarche accompagnée ? 37
15.2 – Un accompagnement perçu comme utile ? 37
15.3 – Un accompagnement perçu comme suffisant ? 37

16 – À propos du dossier à remplir (livret de description des emplois) 38

16.1 – Une rédaction de dossier commencée ? 38
16.2 – Une estimation de l'état d'avancement 38
16.3 – Le dossier : des griefs à son encontre 38

17 – Les effets d'un parcours de VAE interrompu ou abandonné 39

18 – Quelques mots clés et commentaires associés à la démarche de VAE 40

18.1 – Quelques mots clés associés à la démarche de VAE 40
18.2 – Des commentaires 40

19 – Étude 2 : résumé 41

Annexe 1 – Questionnaire étude 1 42

Annexe 2 – Questionnaire étude 2 47

Annexe 3 – Une synthèse en 18 diapositives 52

Étude 1
Des parcours de VAE aboutis

Candidats à la VAE qui sont allés au bout de la démarche : passage devant un jury, quelle que soit l'issue (validation complète, validation partielle, aucune validation)

1 - Pour faire connaissance avec les personnes ayant répondu au questionnaire

1.1 - S'engager dans un parcours de VAE : pourquoi ?

Nature du projet du candidat		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Se réorienter professionnellement	52	16,3%
Évoluer dans son métier, son entreprise	**129**	**40,3%**
Trouver un emploi	42	13,1%
Passer un concours	45	14,1%
Etre reconnu(e) à sa juste valeur	**176**	**55,0%**
Mettre en cohérence son niveau de diplôme avec son niveau de responsabilité	**189**	**59,1%**
Reprendre ses études, une formation	32	10,0%
Valider les acquis de son expérience pour sa propre satisfaction personnelle	**177**	**55,3%**
Valoriser ses activités bénévoles, sa passion	2	0,6%
Autre	16	5,0%
Total	320	

Tableau 1 - Nature du projet du candidat

✓ Quatre propositions se dégagent nettement, qui représentent, schématiquement, 2 grands ensembles de motivations :

- un premier ensemble (« évoluer dans son métier, son entreprise »…) qui positionne la VAE en regard de logiques d'évolutions professionnelles (changement, promotion, reconversion…). La VAE, mais surtout ce qu'elle est susceptible de permettre, en l'occurrence l'obtention d'une certification, est alors considérée comme un moyen, potentiellement utile, peut-être indispensable, au service de ces perspectives d'évolution professionnelle.

> ✎ *« Mon entourage professionnel m'a appuyé … le diplôme c'était la condition de mon évolution dans l'entreprise… J'ai même eu une prime quand j'ai eu mon diplôme ! Je les remercie, ça m'a poussé ! » (Bac pro)*
>
> ✎ *« Grâce à mon diplôme, je vais pouvoir reprendre le salon de mon employeur, c'est une récompense ! Ça fait plus de 20 ans que j'y travaille … j'ai une clientèle … j'espère que tout va bien se passer ! » (BP)*

- un second ensemble (« être reconnu(e) à sa juste valeur », « mettre en cohérence son niveau de diplôme avec son niveau de responsabilité »…) n'est pas référé à des logiques d'évolution professionnelle mais à un principe de reconnaissance, d'une expérience, d'un savoir-faire, d'un niveau, pour soi et/ou par les autres, qu'il s'agisse d'un entourage professionnel (des collègues, une hiérarchie, des apprentis…), ou personnel (des enfants par exemple). La VAE est alors considérée non plus comme un moyen, mais comme une fin, le diplôme, lorsqu'il est obtenu, se suffisant alors à lui-même.

> ✎ *« J'ai fait un BTS par la VAE pour mon plaisir ! En tant que maître d'apprentissage, je me suis identifié aux jeunes et je me suis dit pourquoi pas moi ? … Le BTS ne me donne rien dans ma situation professionnelle mais je me trouvais léger par rapport aux jeunes … et puis à mes deux enfants aussi ! » (BTS)*

✓ Majoritairement, les candidats à la VAE ne se distribuent toutefois pas sur l'un ou l'autre de ces 2 pôles ou ensembles. Les réponses sont souvent multiples et montrent ainsi la complexité des motivations à l'origine de l'engagement dans une démarche de VAE, s'entremêlant des enjeux d'évolution professionnelle mais aussi de reconnaissance, pour soi et/ou par les autres, d'un potentiel ou d'un niveau.

✓ La VAE, en cela, ne constitue probablement pas, pour celle ou celui qui s'y engage, une simple formalité ou un acte léger. Elle engage la personne.

1.2 - Un parcours de VAE qui a répondu aux souhaits initiaux ?

Réponse aux souhaits initiaux des candidats		
	Nb	% cit.
Non, pas du tout	36	11,3%
Oui, en partie	88	27,7%
Oui, complètement	**177**	**55,7%**
C'est trop tôt pour le dire	17	5,3%
Total	318	100,0%

Tableau 2 - Réponse aux souhaits initiaux des candidats

✓ Pour plus de 80% des candidats, la démarche a répondu aux attentes, souhaits ou projets initiaux, en totalité ou en partie. De ce point de vue, la VAE produit de la satisfaction. Cette satisfaction est régulièrement exprimée et motivée, que ce soit dans les questions ouvertes, ou lors des entretiens.

> ↳ *« Grâce à la VAE, j'ai pu obtenir mon diplôme … ce qui va changer mon avenir professionnel. J'avais essayé en 1989 de l'obtenir par correspondance sur un an mais j'avais échoué … Je ne me voyais pas aller au cours tous les lundis avec une vie de famille. La VAE a été ma voie de secours » (BP)*
>
> ↳ *« Après beaucoup d'heures passées le soir après le travail et de nombreux week-ends, quelle joie d'avoir eu ce diplôme ! » (BTS)*
>
> ↳ *« C'est tout d'abord une satisfaction personnelle que d'obtenir son BTS tout en sachant qu'il ne s'appuie que sur l'expérience professionnelle, une satisfaction d'avoir un diplôme en cohérence avec son niveau de responsabilités et enfin la fierté d'avoir une promotion et de passer cadre » (BTS)*

1.3 - Les diplômes visés

Diplôme visé		
	Nb	% cit.
CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)	**61**	**19,1%**
BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)	6	1,9%
Baccalauréat Technologique	2	0,6%
Baccalauréat Professionnel	**70**	**21,9%**
BP (Brevet Professionnel)	**55**	**17,2%**
BT (Brevet de Technicien)	3	0,9%
BMA (Brevet des Métiers d'Art)	0	0,0%
DMA (Diplôme des Métiers d'Art)	0	0,0%
BTS (Brevet de Technicien Supérieur)	**117**	**36,6%**
DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués)	1	0,3%
MC (Mention Complémentaire)	2	0,6%
Autre diplôme	3	0,9%
Total	320	100,0%

Tableau 3 - Diplôme visé

Regroupement par niveau de diplôme visé		
	Nb	%
Niveau 5 (CAP...)	67	20,9%
Niveau 4 (BP...)	130	40,6%
Niveau 3 (BTS...)	117	36,6%
Autre	6	1,9%
Total	320	100,0%

Tableau 3 bis - Regroupement par niveau de diplôme visé

1.4 - Quels que soient les résultats de la VAE, un diplôme obtenu ?

Un diplôme obtenu ?		
	Nb	% cit.
Oui	**249**	**78,1 %**
Non	70	21,9%
Total	319	100,0%

Tableau 4 - Un diplôme obtenu ?

1.5 - La contribution de la VAE à l'obtention du diplôme

Ce qu'a permis la VAE		
	Nb	% cit.
Obtention du diplôme	**232**	**72,5 %**
Obtention d'une partie du diplôme	79	24,7%
Aucune unité accordée	9	2,8%
Total	320	100,0%

Tableau 5 - Ce qu'a permis la VAE

1.6 - Des évolutions dans la situation des candidats ?

Des évolutions dans la situation des candidats[1] ?						
Sit. initiale → / Sit. actuelle ↓	En activité professionnelle	Demandeur d'emploi	En formation	En congé parental	Sans activité professionnelle	Total
En activité professionnelle	**245**	32	0	2	0	**279**
Demandeur d'emploi	8	15	0	1	0	**24**
En formation	4	1	0	0	0	5
En congé parental	2	0	0	1	0	3
Sans activité professionnelle	1	2	1	0	2	6
Total	**260**	**50**	1	4	2	317

Tableau 6 - Des évolutions dans la situation des candidats ?

✓ Une large majorité des candidats ayant répondu au questionnaire était en situation d'activité professionnelle lors de son engagement dans la démarche de VAE (82 %). Ils étaient 88 % dans cette même situation en fin de parcours.

✓ S'agissant de l'hypothèse d'une contribution positive de la VAE à la recherche d'un emploi, quelques éléments explicatifs ou liens de cause à effet, qu'ils soient réels ou supposés, sont proposés en réponse aux questions sur les effets du processus de VAE (cf. paragraphe 2). Un lien direct est ainsi parfois établi. Des relations plus subtiles sont aussi évoquées, relatives notamment à une assurance en soi renforcée par la VAE, facilitant la recherche d'un emploi.

[1] *Lecture du tableau 6 (exemples) : parmi les 317 personnes ayant répondu aux questions relatives à leur situation initiale (démarrage du parcours VAE) et leur situation actuelle (conclusion du parcours VAE), 279 sont actuellement en activité professionnelle, alors qu'elles n'étaient que 260 dans cette situation avant d'engager une démarche de VAE. Au moment de s'engager dans la démarche de VAE, 50 d'entre elles étaient en situation de demandeur d'emploi. Au moment de l'étude, elles n'étaient plus que 24 dans cette situation.*

2 – Les effets d'un parcours de VAE abouti

2.1 – Ce parcours a-t-il produit des effets ?

La VAE : des effets ?		
	Nb	% cit.
Non, pas du tout	53	16,8%
Plutôt non	23	7,3%
C'est difficile à dire	53	16,8%
Plutôt oui	**92**	**29,2%**
Oui, tout à fait	**94**	**29,8%**
Total	315	100,0%

Tableau 7 - La VAE : des effets ?

✓ Outre l'obtention d'un diplôme, la VAE a eu pour une majorité des répondants des effets (environ 60 %). Pour ¼ d'entre eux, cette démarche a toutefois été sans effet notable.

✓ Lorsque la démarche a produit des effets, les commentaires, dans le cadre des questions ouvertes ou lors des entretiens, sont nombreux. Ils témoignent de la diversité des effets produits ou perçus par ceux qui se sont engagés dans ce processus.

✓ Inversement, lorsque la démarche est jugée sans effet, des formes d'acrimonie s'expriment. Sont souvent mis en perspective l'énergie dépensée, les espoirs suscités et les résultats observés, jugés décevants ou absents.

2.2 - Effets ou absence d'effets : des commentaires nombreux

✓ Les effets de la démarche VAE évoqués par les candidats peuvent être regroupés en quelques catégories :

- des changements dans la situation professionnelle (81 personnes),
- la perception d'une reconnaissance des compétences (117 personnes),
- une aide à la recherche d'emploi (49 personnes),
- l'accompagnement de projets personnels (38 personnes),
- l'émergence de nouveaux projets personnels d'évolution (35 personnes).

✓ Des changements dans la situation professionnelle :

Des changements dans la situation professionnelle				
	V. totale	V. partielle	Aucune V.	Nb total
Une création ou reprise d'entreprise	11	4	1	16
Une augmentation salariale	21	1	-	22
Un emploi pérennisé	11	6	-	17
L'attribution de nouvelles responsabilités	23	3	-	26
Total	66	14	1	81

Tableau 8 - Des changements dans la situation professionnelle

« Grâce à mon diplôme, je reprends le salon de coiffure de mon employeur le 1er janvier 2007. J'y travaille depuis plus de 20 ans … pour moi c'est une récompense car j'ai beaucoup donné pour ce salon » (BP)

« Mon salaire a été augmenté et on m'a demandé d'être responsable de l'équipe » (CAP)

« J'ai eu une augmentation de salaire suite à l'obtention du BTS et j'ai pris un poste à responsabilité plus grande quelques mois plus tard » (BTS)

« L'obtention du CAP m'a permis une titularisation dans mon service » (CAP)

« L'objectif était un changement de grade dans mon entreprise. La VAE et l'obtention du diplôme m'ont permis cette nomination » (CAP)

« Aujourd'hui, je dirige une équipe de 5 personnes. Je suis fier de mon diplôme. J'ai grandi » (Bac pro)

✓ La perception d'une reconnaissance des compétences :

La perception d'une reconnaissance des compétences					
	V. totale	V. partielle	Aucune V.	Nb total	% cit.
Pour soi-même	67	24	-	91	77,8%
Vis-à-vis de l'entourage professionnel	25	1	-	26	22,2%
Total	92	25		117	100,0%

Tableau 9 -La perception d'une reconnaissance des compétences

« Au niveau de mon parcours professionnel, cela n'a rien changé, mais personnellement, c'est une reconnaissance de mon travail » (CAP)

« La VAE m'a permis de valider une expérience professionnelle de 20 ans, ce qui personnellement était formidable (…) » (Bac pro)

« Des effets à titre professionnel, non, mais à titre personnel, cela m'a redonné confiance. J'ai su que je pouvais le faire » (Bac pro)

« Cela m'a donné confiance en moi et des ailes pour continuer » (BTS)

« Personnellement, ça m'a fait chaud au cœur ! Même au niveau familial, les enfants étaient fiers ! »

✓ Une aide à la recherche d'emploi :

Une aide à la recherche d'emploi					
	V. totale	V. partielle	Aucune V.	Nb total	% cit.
Un emploi trouvé	16	4	-	20	-
Une réorientation envisagée	11	2	-	13	-
Un CV complété, des annonces accessibles	15	1	-	16	-
Total	42	7	-	49	-

Tableau 10 - Une aide à la recherche d'emploi

« J'ai trouvé depuis une place en école … la directrice a été très intéressée par ma démarche de VAE et du CNED pour avoir le diplôme. » (CAP)

✓ L'accompagnement de projets personnels :

L'accompagnement de projets personnels					
	V. totale	V. partielle	Aucune V.	Nb total	% cit.
Une entrée en formation, une reprise d'études	12	2	1	15	-
Le passage d'un concours	7	2	-	9	-
Une nouvelle VAE	1	1	-	2	
Le passage d'examen en « candidat libre »	-	11	1	12	-
Total	20	16	2	38	-

Tableau 11 – L'accompagnement de projets personnels

✓ L'émergence de nouveaux projets personnels d'évolution :

L'émergence de nouveaux projets personnels d'évolution					
	V. totale	V. partielle	Aucune V.	Nb total	% cit.
La création d'une entreprise	4	-	-	4	-
Une entrée en formation, une reprise d'études	11	4	-	15	-
Le passage d'un concours	9	1	-	10	-
Une nouvelle VAE	1	1	1	3	
Le passage d'examen en « candidat libre »	-	3	-	3	-
Total	25	9	1	35	-

Tableau 12 – L'émergence de nouveaux projets personnels d'évolution

« J'avais le complexe de l'autodidacte et cela m'a permis de reprendre confiance en moi et de poursuivre un Master RH » (BTS)

« J'aimerais devenir ingénieur… maintenant avec un Bac + 2 et mon expérience, je vais pouvoir postuler ! » (BTS)

« La démarche de VAE a été un long mûrissement qui a été déterminant dans mon projet de vie ! Je passe la semaine prochaine un entretien pour entrer en Master Administration des entreprises, je vais me lancer cette année en « free-lance » et je compte à terme créer mon entreprise ! La VAE a changé ma carrière professionnelle, j'avais déjà tous ces projets… Le BTS m'a forgée sur mes compétences, ça été un bilan professionnel très enrichissant … j'ai pris du recul et surtout confiance en moi ! » (BTS)

✓ Quant aux candidats pour lesquels la démarche de VAE n'a pas produit d'effets perceptibles, ils réfèrent cette absence pour l'essentiel à des perspectives, espérées ou annoncées, d'évolution professionnelle. S'expriment alors des formes d'aigreur, à l'égard d'une démarche pour certains source de désillusion.

Une absence d'effets					
	V. totale	V. partielle	Aucune V.	Nb total	% cit.
Pas d'évolutions professionnelles	45	17	1	63	70%
Absence de reconnaissance	3	21	3	27	30%
Total	48	38	4	90	100,0%

Tableau 13 - Une absence d'effets

3 - L'après VAE (en cas de validation partielle ou d'absence de validation)

✓ Le projet d'obtention du diplôme est maintenu par une majorité des candidats (62 %) qui n'ont pu l'obtenir par le seul biais de la VAE.

✓ Une modalité semble alors privilégiée pour aboutir à cette fin : le passage de l'examen en « candidat libre » pour une moitié d'entre eux. Pour ¼ de ces candidats (soit 18 personnes), le choix de la tactique à adopter pose toutefois question et n'était, au moment de la consultation, pas arrêté.

✓ Quoi qu'il en soit, ce choix est considéré comme difficile ou plutôt difficile par 70 % des candidats confrontés à cette situation. Cette difficulté s'assume par ailleurs plutôt seul, sans aide extérieure (pour 75 % des personnes concernées).

✓ La pertinence et la nature d'un accompagnement post-VAE, en cas de non validation ou de validation partielle, méritent, sur la base de ces quelques observations, d'être étudiées.

> *« Il y a un petit point dont je voudrais parler. C'est le fait qu'il n'y a pas de suivi après le passage devant le jury et le verdict final. Dans mon cas, j'ai obtenu une partie du diplôme pour le moment … Je veux dire que je n'ai pas été orientée, conseillée pour d'éventuelles formations, pour les matières que j'ai à passer en plus, j'ai du faire les démarches moi-même » (Bac pro)*

> *« Il me manquait que l'anglais ! Heureusement, car je n'aurai pas eu assez de temps pour tout avoir ! Un de mes amis m'a conseillé après la VAE, ça été un réconfort : je ne savais pas du tout comment faire ! » (BTS)*

3.1 - Un projet d'obtention du diplôme maintenu ?

Un projet d'obtention du diplôme maintenu ?		
	Nb	% cit.
Oui	**55**	**62,5%**
Pas encore décidé(e)	16	18,2%
Non	17	19,3%
Total	88	100,0%

Tableau 14 – Un projet d'obtention du diplôme maintenu ?

3.2 - Où en est ce projet ?

Un projet réalisé, en cours de réalisation, ou en perspective ?		
	Nb	% cit.
Réalisé (le diplôme a depuis été obtenu)	25	36,2%
En cours de réalisation	21	30,4%
En perspective (dans un avenir plus ou moins proche, le projet va être relancé)	23	33,3%
Total	69	100,0%

Tableau 15 – Un projet réalisé, en cours de réalisation, ou en perspective ?

3.3 - Sur quelle stratégie repose ce projet ?

Les stratégies adoptées		
	Nb	% cit.
Entrer en formation puis passer un examen traditionnel	8	10,5%
Passer directement l'examen, en "candidat libre"	**39**	**51,3%**
Compléter l'expérience puis refaire une nouvelle VAE	8	10,5%
Changer de stratégie en changeant de diplôme visé, voire de service valideur	2	2,6%
Hésitation entre plusieurs options	6	7,9%
Ne sait pas du tout comment faire	12	15,8%
Autre stratégie	1	1,3%
Total	76	100,0%

Tableau 16 – Les stratégies adoptées

3.4 - Un choix de stratégie facile à réaliser ?

Un choix de stratégie		
	Nb	% cit.
Difficile	16	23,2%
Plutôt difficile	**33**	**47,8%**
Plutôt facile	15	21,7%
Facile	5	7,2%
Total	69	100,0%

Tableau 17 - Un choix de stratégie facile à réaliser ?

3.5 - Un choix réalisé seul ou avec une aide ?

Une aide dans ce choix ?		
	Nb	% cit.
Oui	17	24,6%
Non	**52**	**75,4%**
Total	69	100,0%

Tableau 18 - Une aide dans ce choix ?

3.6 - Une aide au choix jugée utile ?

Utilité d'une telle aide		
Moyenne = 4,27 'Plutôt utile' Valorisation des échelons : de 1 (Pas du tout d'accord) à 5 (Tout à fait d'accord)		
	Nb	% cit.
Inutile	1	1,8%
Plutôt inutile	2	3,6%
Indifférent	5	9,1%
Plutôt utile	**20**	**36,4%**
Tout à fait utile	**27**	**49,1%**
Total	55	100,0%

Tableau 19 - Utilité d'une aide au choix

4 – Le parcours de VAE : des moments critiques ?

✓ Plus de 70 % des candidats étant allés au bout de la démarche n'ont jamais envisagé de l'abandonner. En revanche, environ 30 %, soit moins d'une centaine, ont envisagé l'abandon de la procédure.

✓ Le moment le plus critique semble être l'étape de la rédaction du dossier, identifié comme tel par 55 candidats, soit, au total, par un peu moins d'un candidat sur six.

4.1 - Un abandon de la démarche a-t-il été envisagé ?

Un abandon de la démarche a-t-il été envisagé ?		
	Nb	% cit.
Non, jamais	**227**	**70,9%**
Oui, une ou deux fois	71	22,2%
Oui, à plusieurs reprises	13	4,1%
Oui, souvent	9	2,8%
Total	320	100,0%

Tableau 20 - Un abandon de la démarche a-t-il été envisagé ?

4.2 - Un abandon envisagé à quelle étape ?

Des abandons envisagés à quelle étape ?		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Aussitôt après la recevabilité	5	1,6%
Pendant ou à l'issue de la séance collective d'information	17	5,3%
Pendant ou à l'issue de l'entretien d'accompagnement	23	7,2%
Pendant la rédaction du dossier	**55**	**17,2%**
Total	320	

Tableau 21 - Des abandons envisagés à quelle étape ?

4.3 - Pour quelles raisons ?

✓ La longueur de la procédure est pointée comme une cause potentielle d'abandon par une quarantaine de candidats et donne lieu à quelques commentaires dans le cadre des questions ouvertes.

> ✎ *« Le parcours m'a semblé long. Mars 2003 : entretien d'opportunité, décembre 2005 : entretien avec le jury » (CAP)*
>
> ✎ *« Trop long entre la réunion d'informations et l'entretien avec le jury » (CAP)*
>
> ✎ *« Le temps écoulé entre l'accompagnement et le passage devant le jury était trop long » (Bac pro)*
>
> ✎ *« Le passage devant le jury intervient trop longtemps après le dépôt du dossier : je pense qu'un passage dans le mois suivant serait plus appréciable » (BTS)*

✓ Le dossier, et sa rédaction, ont eux aussi constitué un motif potentiel d'abandon de la démarche (voir paragraphe 6), pour 41 candidats.

✓ La découverte du risque de n'obtenir qu'une partie du diplôme constitue, enfin, la troisième raison principale évoquée par ceux qui, à un moment ou à un autre de la démarche, ont pensé l'abandonner.

Pour quelles raisons ?		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Procédure trop longue	**39**	**12,2%**
Coût financier de la démarche trop élevé	15	4,7%
Dossier trop compliqué à remplir	**41**	**12,8%**
Informations fournies pas claires	32	10,0%
Risque de n'obtenir qu'une partie du diplôme trop important	**37**	**11,6%**
Activités professionnelles ne correspondant pas assez au diplôme visé	11	3,4%
Choix d'un diplôme de l'Education nationale remis en cause	4	1,3%
Idée de passer l'examen plutôt de façon traditionnelle	6	1,9%
Autre	16	5,0%
Total	320	

Tableau 22 - Pour quelles raisons ?

5 - Le parcours de VAE : à propos de l'accompagnement

5.1 - Une démarche accompagnée ?

Une démarche accompagnée ?		
	Nb	% cit.
Oui	**237**	**74,0%**
Non	83	26,0%
Total	320	100,0%

Tableau 23 – Une démarche accompagnée ?

5.2 - Un accompagnement perçu comme utile ?

✓ Plus de 80 % des candidats accompagnés considèrent cet accompagnement utile ou plutôt utile. Les commentaires associés permettent de qualifier cette utilité :

- aide à la compréhension de la structure du dossier et de ses questions,
- orientation du choix des tâches ou activités à décrire,
- encouragement ou soutien,
- …

« L'accompagnement a été très utile ! J'avais des hésitations par rapport aux enjeux que je mettais à avoir le BTS… ça m'a complètement rassurée sur mes acquis ! L'entretien a été très constructif par rapport au dossier. A première vue, il paraissait complexe, mais j'ai eu des réponses aux questions que je me posais » (BTS)

« L'accompagnement, c'est important ! Ça permet de parcourir le dossier et de préciser les réponses possibles en clarifiant les questions ! » (Bac pro)

« J'ai trouvé la qualité de l'accompagnement et l'accompagnant formidables. J'aurai aimé pouvoir remercier ce Monsieur pour son soutien » (BTS)

« L'entretien d'accompagnement ça remotive quand on se relâche. Ils m'ont dirigé vers deux tâches caractéristiques, j'en ai rajouté » (BTS)

« Pour moi, c'est indispensable d'avoir l'accompagnement. Il faut cet accompagnement car le parcours est difficile pour obtenir toutes les unités. » (BP)

Un accompagnement perçu comme utile ?		
Moyenne = 3,19 'Plutôt utile' Valorisation des échelons : de 1 (Inutile) à 4 (Utile)		
	Nb	% cit.
Inutile	17	7,2%
Plutôt inutile	27	11,4%
Plutôt utile	87	36,7%
Utile	**106**	**44,7%**
Total	237	100,0%

Tableau 24 - Un accompagnement perçu comme utile ?

5.3 - Un accompagnement perçu comme suffisant ?

Un accompagnement perçu comme suffisant ?		
	Nb	% cit.
Insuffisant	81	36,2%
Suffisant	**143**	**63,8%**
Total	224	100,0%

Tableau 25 - Un accompagnement perçu comme suffisant ?

✓ Une large majorité (plus de 60 %) considère l'accompagnement comme suffisant. Un peu plus d'un tiers des candidats exprime néanmoins l'opinion inverse. Les commentaires portent alors essentiellement sur deux thèmes : l'organisation et la fonction de l'accompagnement.

> ↳ *« Il faudrait plus qu'un accompagnement de 3 heures qui à mon avis est trop juste. On est seul face à son dossier et dans mon cas, je n'ai trouvé personne pour faire relire mes 140 pages de dossier. Donc je n'avais aucun moyen de savoir si le dossier était conforme aux attentes du jury. D'où l'échec de ma VAE ? » (Bac pro)*
>
> ↳ *« Comme j'étais très décidée, l'accompagnement a été suffisant mais pour les autres… il faudrait peut-être plus d'accompagnement… à des moments différents… ça éviterait les flous ou la démotivation ! » (CAP)*
>
> ↳ *« Je n'ai eu qu'une demi-journée … 3 heures … C'est trop court » (Bac pro)*

✓ Ces deux thèmes donnent lieu à des développements réguliers, sous forme de propositions ou de suggestions relatives à l'accompagnement des candidats. Il convient toutefois de ne pas oublier que pour une majorité, la pratique actuelle d'accompagnement est jugée à la fois utile et suffisante, donc efficace. C'est donc plutôt d'une perspective d'accompagnement différencié dont il est ici question, en fonction des besoins et attentes de candidats plus ou moins autonomes ou affirmés dans leur démarche de VAE.

5.4 - Des propositions ou suggestions relatives à l'accompagnement des candidats

✓ Les propositions ou suggestions formulées par les candidats s'organisent autour de 2 idées ou principes clés :

- sur la forme, un accompagnement plus long, se traduisant notamment par la tenue d'un second entretien,
- sur le fond, un accompagnement renforcé qui fournit pour l'essentiel une aide à la rédaction du dossier.

Modalités d'accompagnement		
	Nb	% cit.
Un accompagnement plus long, plusieurs entretiens	**51**	**38,6%**
Des contacts réguliers tout au long de la démarche	28	21,2%
Une réduction des frais d'accompagnement	16	12,1%
Profil et attitudes des accompagnateurs (« du métier », « qui encouragent »)	28	21,2%
Un accompagnement obligatoire, indispensable	9	6,8%
Total	132	100,0%

Tableau 26 – Propositions relatives aux modalités d'accompagnement

> ↳ *« Je pense que l'accompagnement devrait se faire en deux fois, une fois comme il se trouve aujourd'hui et une autre fois lorsque le dossier est terminé, prêt à être présenté devant le jury » (BTS)*
>
> ↳ *« Il faudrait prévoir une ou deux entrevues avec un accompagnateur pendant la rédaction du dossier pour préciser certaines questions et être sûre de bien répondre aux autres » (CAP)*
>
> ↳ *« Une deuxième rencontre dans le cadre de l'accompagnement pourrait être bénéfique avant la finalisation du dossier » (BTS)*

« Je pense qu'il serait souhaitable que cet accompagnement se fasse sur deux entretiens pour pouvoir poser des questions qui viennent après… et pour avoir des explications sur certains points du dossier. » (CAP)

« L'accompagnement a été plutôt bénéfique. Il m'a permis de mettre en évidence certains aspects de ma profession dans mon dossier. Mais un deuxième entretien, à l'issue de la rédaction du dossier, permettrait, en outre, de préparer l'entretien devant le jury » (BTS)

« J'ai eu un accompagnement de 3 heures. J'estime que c'est largement insuffisant. Ensuite, j'ai du rédiger sans aucune relecture. Jusqu'à la remise du dossier final, je n'étais pas certaine d'être dans l'axe correct de ce que l'on attendait de moi. Je pense que les candidats devraient être suivis plus attentivement pour qu'ils ne se découragent pas » (BTS)

Nature d'un accompagnement plus « soutenu »		
	Nb	% cit.
Une aide à la rédaction	**54**	**65,1%**
Une préparation à l'entretien avec le jury	22	26,5%
Une aide à l'orientation sur le projet (adéquation diplôme / expérience)	5	6,0%
Un accompagnement post-VAE	2	2,4%
Total	83	100,0%

Tableau 27 – Propositions relatives à la nature d'un accompagnement plus « soutenu »

« Une aide plus approfondie au niveau de la rédaction du dossier serait souhaitable » (Bac pro)

« Il faudrait un accompagnement tout le long de la rédaction du dossier pour être certain de répondre correctement aux questions posées et bien expliquer son travail » (Bac pro)

« Ce qu'on ne sait pas, c'est la longueur du discours à développer … on ne sait pas … on n'a pas de conseil sur l'aspect rédactionnel. » (BTS)

« J'ai eu l'impression de me répéter dans beaucoup de parties ! J'aurais aimé voir quelqu'un, à des rendez-vous fixes, pour savoir si j'étais à côté de la plaque… pour relire… pour compléter… ! » (BTS)

6 - Le parcours de VAE : à propos du dossier (livret de description des emplois)

✓ L'enquête a été réalisée alors qu'un nouveau dossier du candidat était en vigueur. Les commentaires qui suivent portent donc sur un dossier qui n'est plus en usage. Il paraissait toutefois difficilement concevable de questionner les candidats sur le processus de VAE sans faire référence à ce dossier.

✓ La proximité des deux dossiers, dans leur forme ou s'agissant de la position dans laquelle ils mettent les candidats, rendent néanmoins de nombreuses conclusions, tirés sur un dossier ancien, probablement valables dans la configuration nouvelle. Il en est peut-être ainsi et par exemple des effets positifs du travail de rédaction que beaucoup soulignent.

6.1 - La rédaction du dossier : facile ou difficile ?

Facilité de rédaction du dossier		
	Nb	% cit.
Difficile	46	14,6%
Plutôt difficile	**167**	**53,0%**
Plutôt facile	83	26,3%
Facile	19	6,0%
Total	315	100,0%

Tableau 28 - Nature d'un accompagnement plus « soutenu »

✓ Pour 2 candidats sur 3, la rédaction du dossier a été difficile ou plutôt difficile, représentant une charge de travail importante :

- par le temps nécessaire à sa réalisation,
- les efforts qu'elle demande, pas toujours soupçonnés au départ,
- en tenant compte des contraintes ou exigences de la vie professionnelle et/ou familiale.

« Moi je travaillais donc c'était le soir que je remplissais mon dossier. C'est très long. J'ai toujours eu de l'appui à côté de moi … Ce qui était difficile, c'était l'intitulé des questions … la nuance des questions, ça reprenait des thèmes déjà abordés, il fallait changer d'exemples … heureusement mon expérience m'a permis d'en trouver ! »

6.2 - Le dossier : des griefs à son encontre

Appréciation du dossier - Des griefs		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Ce dossier avait trop de pages, était trop volumineux	90	28,1%
Ce dossier comportait trop de questions	43	13,4%
Certaines questions étaient difficiles à comprendre	105	32,8%
Des questions se ressemblaient trop (elles se recoupaient trop)	**245**	**76,6%**
Il était difficile de trouver des éléments pour répondre à toutes les questions	86	26,9%
Il fallait consacrer trop de temps pour remplir le dossier	47	14,7%
C'est un dossier où il fallait écrire et vous n'aimez pas écrire	3	0,9%
C'est un dossier où il fallait écrire et vous avez du mal à écrire	7	2,2%
Autre difficulté	46	14,4%
Total	320	

Tableau 29 - Appréciation du dossier - Des griefs

✓ Le principal grief, souligné par 3 candidats sur 4, porte sur la ressemblance entre certaines questions. Les nombreux commentaires spontanés, sur ce point particulier, rendent compte des difficultés ainsi posées dans la rédaction.

« Les questions ne sont pas difficiles à comprendre mais comme certaines se ressemblent, on ne comprend pas ce qui est attendu puisque l'on a déjà parlé du sujet dans une autre question » (BTS)

« Une amie s'est proposée de m'aider. A l'époque elle était responsable de la crèche de …, on a vu les questions ensemble et elle a relu mon dossier. Heureusement car à la fin, on se fatigue et il faut bien relire les questions pour comprendre les différences … les questions, elles se ressemblent et en plus c'est pas toujours facile de se remettre à l'écrit. » (CAP)

« Le dossier c'est lassant. Il y a des questions qui sont identiques… j'avais du mal à reformuler autrement… j'ai pas l'habitude. » (Bac pro)

« C'est très long à remplir. Avec deux enfants à la maison, il faut trouver le temps. Et puis, c'est souvent les mêmes questions… donc on finit par trouver ça inutile »

« Des questions de ressemblent beaucoup entre la description des activités et les questionnaires généraux. »

« Les questions n'évoluent pas beaucoup… j'ai l'impression qu'il faut beaucoup se répéter… il faut trouver des phrases synonymes et puis… c'est pas facile d'être devant l'ordinateur ! Je m'y mettais 2 heures par jour »

6.3 - Le dossier : des points positifs

Appréciation du dossier – Des points positifs		
	Nb	% obs.
Une mise à plat utile de l'expérience et des compétences	**109**	**48,4%**
Un travail de formalisation valorisant	65	28,9%
Un dossier structuré qui guide l'expression	41	18,2%
Un support informatisé facilitant	10	4,4%
Total	225	100,0%

Tableau 30 - Appréciation du dossier - Des points positifs

✓ Les commentaires libres, relatifs au dossier, sont nombreux, mais finalement peu diversifiés. Ils se structurent pour l'essentiel autour de l'intérêt manifestement trouvé par beaucoup de candidats dans la « mise à plat » (109 commentaires) et la formalisation (65 commentaires) de l'expérience.

✓ Plus finement, du point de vue de ce que permet cette « mise à plat » ou cette formalisation de l'expérience, 4 groupes de mots clés peuvent être proposés, puis illustrés :

- apprendre, progresser (dans son métier),
- clarifier, formaliser, se remémorer (une expérience, des savoir faire),
- valoriser (une expérience, un passé),
- se positionner, s'étalonner (en regard d'une norme, en l'occurrence un référentiel de diplôme).

✓ Apprendre, progresser (dans son métier) :

« C'est un travail de rédaction très poussé et qui demande des recherches pour certaines questions, ce qui est passionnant pour l'évolution de notre travail » (BTS)

« Je suis fière d'avoir réalisé ce dossier, malgré les difficultés. Cela m'a permis de me plonger dans les cours de BP Coiffure, surtout en ce qui concerne la législation, la comptabilité, ce qui est très intéressant. » (BP)

« Ça m'a permis de prendre du recul… ça m'a permis de formaliser, par exemple le suivi des devis… ça m'a servi ! Avant il y avait pas beaucoup de verbal, pas de … traces ! »

✓ Clarifier, formaliser, se remémorer (une expérience, des savoir faire) :

> ↳ *« Le fait de rédiger ce que l'on pratique permet de mieux comprendre la façon dont on travaille et dans quel but » (CAP)*
>
> ↳ *« C'est une excellente méthode pour faire un retour sur soi-même et son parcours professionnel » (BTS)*
>
> ↳ *« J'ai pris connaissance de ce que je savais faire, comment je le faisais, pour qui … C'est un très bon moyen de s'analyser » (Bac pro)*
>
> ↳ *« La VAE m'a permis de faire un bilan de mon travail et de m'apercevoir à quel point j'avais évoluer dans mon poste » (BTS)*

✓ Valoriser (une expérience, un passé) :

> ↳ *« Au travers de ce dossier et des questions posées, on s'aperçoit que sans s'en rendre compte on fait énormément de travail au sein de l'entreprise » (BTS)*
>
> ↳ *« Dans le monde du travail, on n'est pas valorisé au départ… Certaines collègues pensent qu'elles ne savent rien faire. Le dossier oblige à réfléchir à notre parcours. Il nous valorise car on expose toutes nos compétences »*

✓ Se positionner, s'étalonner (en regard d'une norme, en l'occurrence un référentiel de diplôme) :

> ↳ *« En même temps, ça permet de comparer le diplôme avec ce qu'on a fait comme travail. C'est comme une sorte de positionnement par rapport au référentiel… ça permet de se retrouver » (Bac pro)*

7 - Le parcours de VAE : à propos du jury

7.1 - Le jury : un déroulement conforme aux attentes ?

Un déroulement conforme aux attentes ?		
	Nb	% cit.
Non, pas du tout	46	14,6%
Plutôt non	32	10,2%
Plutôt oui	114	36,3%
Oui, tout à fait	**122**	**38,9%**
Total	314	100,0%

Tableau 31 – Déroulement du jury : un déroulement conforme aux attentes ?

✓ Le déroulement de l'entretien avec le jury a été conforme ou plutôt conforme aux attentes des ¾ des candidats. Il prête globalement peu à commentaire.

✓ L'essentiel des commentaires est de deux principaux ordres, émanant soit de candidats pour lesquels ce jury « s'est bien passé », plus simplement qu'envisagé, soit de ceux pour lesquels ce jury reste un souvenir désagréable, voire douloureux (cf. sous-paragraphe 7.2). Ces derniers sont en nombre restreint mais s'expriment avec force et détails, attirant de fait l'attention.

✓ Quatre formules peuvent être identifiées pour qualifier cet échange avec le jury, lorsqu'il s'est, aux yeux des candidats, plutôt bien passé, indépendamment pour partie des résultats obtenus :

- un moment plus simple qu'imaginé ou annoncé,
- un moment plus simple que préparé, probablement dans le cadre d'un dispositif collectif,
- un moment agréable malgré le stress, et les enjeux,
- un moment plutôt anodin, qui n'a pas à être commenté.

✓ Un moment plus simple qu'imaginé ou annoncé :

> ✍ *« Au jury, on ne sait pas à quoi s'attendre… il faut développer. J'ai été surprise parce que l'accompagnement, le dossier c'est difficile… mais là j'ai eu des questions précises, c'était plus facile ! » (BP)*
>
> ✍ *« Je m'attendais à quelque chose de plus difficile, j'avais en tête un oral que j'avais passé pour un BTS il y a plus de 20 ans ! Ils valident ni plus ni moins le dossier… j'ai eu très peu de questions, c'était calme… J'ai compris plus tard que j'avais un bon dossier lorsqu'un membre du jury m'a contacté pour faire des interventions dans un lycée ! Mais ça m'a déroutée ! Je m'attendais à une épreuve ! (BTS)*

✓ Un moment plus simple que préparé, probablement dans le cadre d'un dispositif collectif :

> ✍ *« Le passage devant le jury s'est déroulé plus simplement par rapport à ce que l'on nous avait annoncé. On a eu trop de pression pour la mise en situation lors de la préparation au passage devant le jury » (Bac pro)*

✓ Un moment agréable malgré le stress, et les enjeux :

> ✍ *« J'ai apprécié l'approche avec le jury ; Ils ont tous été très agréables et ils mettent à l'aise … ça permet de supprimer un peu de stress » (Bac pro)*

✓ Un moment plutôt anodin, qui n'a pas à être commenté :

> ↳ *« Le jury s'est bien passé, j'ai rien à dire … mais ça m'a rien appris de particulier. »*

7.2 - Des remarques relatives à l'organisation et au déroulement du jury

Des remarques relatives à l'organisation du jury		
	Nb	% cit.
Nombre de membres important (qui impressionne)	10	-
Durée trop courte	7	-
Durée trop longue	1	-
Manque de « professionnels du métier » dans le jury	6	-
Retard par rapport à la convocation	4	-
Total	28	

Tableau 32 - Des remarques relatives à l'organisation du jury

✓ S'agissant d'aspects relevant plutôt de l'organisation du jury, les commentaires libres portent pour l'essentiel sur la durée de l'entretien avec le jury, jugée alors trop courte.

> ↳ *« J'ai trouvé très incorrect de ne discuter que pendant ¼ d'heure de votre dossier alors que vous avez mis 2 ans pour en arriver là » (BTS)*
>
> ↳ *« Se déplacer pour rencontrer le jury 15 minutes n'est pas nécessaire, vu que le jury s'est déjà fait une opinion. Et puis faire déplacer les candidats loin pour si peu de temps… c' est coûteux » (Bac pro)*
>
> ↳ *« C'était difficile, je m'étais organisée avec ma directrice pour prendre mon après-midi… ça a duré 20 minutes maximum ! Le jury m'a dit "stop, stop ! C'est suffisant !" C'était frustrant ! J'avais apporté un livre, des schémas… ils n'ont même pas regardé ! Je suis sortie, je me suis assise, j'étais désemparée ! J'ai demandé à la secrétaire : "Je fais quoi maintenant ? " C'est comme un examen… On a besoin de savoir… J'aurai aimé un petit mot gentil… »*

Des remarques relatives au déroulement de l'entretien avec le jury		
	Nb	% cit.
Une attitude déstabilisante	25	31,2%
Des questions « pièges »	19	23,8%
Manque de centration sur dossier et expérience du candidat	**36**	**45%**
Total	80	100,0%

Tableau 33 - Des remarques relatives au déroulement de l'entretien avec le jury

✓ Ces commentaires deviennent rapidement durs à l'égard du jury, lorsque est évoqué le déroulement de l'entretien, laissant entrevoir un moment vécu douloureusement par certains. Une première série de commentaires témoigne de cette perception douloureuse.

> ↳ *« Ils ont été très froids et m'ont posé des questions qui n'avaient aucun rapport avec mon dossier. Je n'ai pas su répondre. J'ai détesté cet entretien. Ils n'étaient pas du tout professionnels à mon sens … Je pense que si j'avais su ce qu'allait être l'entretien avec le jury, 20 minutes pour jeter mon dossier à la poubelle, je n'aurais jamais entamé cette procédure. J'ai été très déçue et j'ai eu du mal à avaler la pilule … » (Bac pro – aucune validation)*
>
> ↳ *« J'avais 13 ans d'expérience professionnelle et j'ai eu l'impression d'être face à un conseil de discipline. J'étais là pour expliquer mon travail et non pas pour que les méthodes appliquées par ma compagnie soient remises en cause. Et puis ils ne se sont pas présentés, ne se sont pas excusés d'avoir une heure de retard. J'avais 37 ans ! Je ne suis plus à considérer comme un ado ! » (BTS)*
>
> ↳ *« C'était minuté, j'ai été étonnée de la conduite de l'entretien. J'ai eu le sentiment d'avoir été jugée sur dossier et que l'entretien était « accessoire » (BTS)*

✓ Une seconde série de commentaires porte plus sur la forme de l'entretien, le bien-fondé du questionnement opéré par le jury n'étant pas compris, voire contesté.

> ↳ *« Pour moi, c'est le passage devant le jury qui m'a complètement déçu. Après avoir révisé tout mon dossier, pensant avoir des questions dessus. Les questions n'avaient aucun rapport. J'ai trouvé ridicule que l'on me demande combien je vendais de produits par semaine » (BP)*
>
> ↳ *« J'avais préparé un dossier sur ma pratique professionnelle, le jury attendait des connaissances théoriques » (BTS)*
>
> ↳ *« Je pensais qu'il s'agissait d'une confirmation du dossier et non d'un questionnement intense et scolaire » (BTS)*

Des remarques relatives à l'information préalable ou postérieure à la tenue du jury		
	Nb	% cit.
Manque d'informations en amont du jury	12	-
Manque d'information sur les résultats du jury	8	-
Total	20	-

Tableau 34 - Des remarques relatives à l'information préalable ou postérieure à la tenue du jury

✓ En faible nombre, enfin, des commentaires sont formulés sur l'information fournie aux candidats préalablement à la tenue du jury, ou postérieurement à celle-ci. En amont du jury, est ainsi posée la question de la préparation des candidats à cet entretien.

> ↳ *« Je n'étais pas préparée au jury… Je n'ai pas compris où j'aurais dû plus me vendre… Je suis restée trop technique, pas assez théorique. Je n'ai pas assez démontré la démarche que j'utilise… Je pense que ça pourrait se préparer ! »*
>
> ↳ *(…) Ce serait bien d'avoir de l'information avant, cela permettrait aux candidats de mieux répondre aux exigences du jury… » (BTS)*

✓ Si cette préparation doit être travaillée, elle doit l'être dans un cadre et selon des modalités qui, à la lecture de l'ensemble des commentaires formulés à propos des jurys, ne doivent probablement pas accentuer démesurément la difficulté de cet exercice et renforcer ainsi en retour les formes de déception ou les commentaires parfois acerbes, relatifs par exemple à la durée courte de l'entretien ou à la simplicité avec laquelle il peut se dérouler. Dans cette perspective, il convient peut-être d'être plus attentif à la qualité de la relation qui va s'établir entre le candidat et le jury, afin d'éviter que le processus de VAE ne conduise à l'effet inverse de celui pour partie recherché, en l'occurrence une valorisation de l'expérience relatée et de celle ou celui qui en est porteur. Toujours dans cette perspective, c'est donc tout autant les jurys que les candidats qu'il convient de préparer, lorsque besoin est.

✓ En aval, pour quelques-uns, se pose la question de l'information sur les résultats obtenus.

> ↳ *« Il n'y a pas de commentaires sur les unités non acquises. Dans le système de VAE, je pense que c'est nécessaire car nous ne sommes plus des scolaires » (Bac pro)*
>
> ↳ *« Je regrette de ne pas avoir eu connaissance des raisons précises de mon échec à 4 des unités de mon examen à la VAE et qu'il n'y ait aucun suivi après le passage de la VAE » (BTS)*

8 – Des mots clés associés à la démarche de VAE

Trois mots clés		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Utile	**130**	**40,6%**
Long	106	33,1%
Coûteux en temps	85	26,6%
Valorisant	**182**	**56,9%**
Enrichissant	**144**	**45,0%**
Laborieux	45	14,1%
Efficace	51	15,9%
Plaisant	22	6,9%
Onéreux	28	8,8%
Formateur	98	30,6%
Difficile	47	14,7%
Inutile	11	3,4%
Autre terme	18	5,6%
Total	320	

Tableau 35 - Trois mots clés

✓ Trois mots clés se dégagent et sont susceptibles de constituer un résumé de ce que produit la démarche de VAE pour ceux qui la conduisent à son terme :

- une démarche valorisante (182 citations),
- une démarche enrichissante (144 citations),
- une démarche utile (130 citations).

9 – Étude 1 : résumé

✓ Quatre propositions se dégagent nettement, qui représentent, schématiquement, 2 grands ensembles de motivations pour s'engager dans une démarche de VAE :

- un premier ensemble qui positionne la VAE en regard de logiques d'évolutions professionnelles. La VAE est alors considérée comme un moyen,
- un second ensemble n'est pas référé à des logiques d'évolution professionnelle mais à un principe de reconnaissance d'une expérience pour soi et/ou par les autres. La VAE est alors considérée non plus comme un moyen, mais comme une fin, le diplôme, lorsqu'il est obtenu, se suffisant alors à lui-même.

✓ Pour plus de 80% des candidats, la démarche a répondu aux attentes, souhaits ou projets initiaux, en totalité ou en partie. De ce point de vue, la VAE produit de la satisfaction.

✓ Outre l'obtention d'un diplôme, la VAE a eu pour une majorité des répondants des effets (environ 60 %). Pour ¼ d'entre eux, cette démarche a toutefois été sans effet notable. Lorsque la démarche est jugée sans effet, des formes d'acrimonie s'expriment. Sont souvent mis en perspective l'énergie dépensée, les espoirs suscités et les résultats observés, jugés décevants ou absents.

✓ Les effets de la démarche VAE évoqués par les candidats peuvent être regroupés en quelques catégories :

- des changements dans la situation professionnelle (81 personnes),
- la perception d'une reconnaissance des compétences (117 personnes),
- une aide à la recherche d'emploi (49 personnes),
- l'accompagnement de projets personnels (38 personnes),
- l'émergence de nouveaux projets personnels d'évolution (35 personnes).

✓ En cas de validation partielle, le projet d'obtention du diplôme est maintenu par une majorité des candidats (62 %).

✓ Une modalité semble alors privilégiée pour aboutir à cette fin : le passage de l'examen en « candidat libre » pour une moitié d'entre eux. Pour ¼ de ces candidats (soit 18 personnes), le choix de la tactique à adopter pose toutefois question et n'était, au moment de la consultation, pas arrêté.

✓ Quoi qu'il en soit, ce choix est considéré comme difficile ou plutôt difficile par 70 % des candidats confrontés à cette situation. Cette difficulté s'assume par ailleurs plutôt seul, sans aide extérieure (pour 75 % des personnes concernées).

✓ La pertinence et la nature d'un accompagnement post-VAE, en cas de non validation ou de validation partielle, méritent, sur la base de ces quelques observations, d'être étudiées.

✓ Plus de 70 % des candidats étant allés au bout de la démarche n'ont jamais envisagé de l'abandonner. En revanche, environ 30 %, soit moins d'une centaine, ont envisagé l'abandon de la procédure.

✓ Le moment le plus critique semble être l'étape de la rédaction du dossier, identifié comme tel par 55 candidats, soit, au total, par un peu moins d'un candidat sur six.

✓ La longueur de la procédure est pointée comme une cause potentielle d'abandon par une quarantaine de candidats. Le dossier, et sa rédaction, ont eux aussi constitué un motif potentiel d'abandon de la démarche pour 41 candidats. La découverte du risque de n'obtenir qu'une partie du diplôme constitue, enfin, la troisième raison principale évoquée par ceux qui, à un moment ou à un autre de la démarche, ont pensé l'abandonner.

✓ Plus de 80 % des candidats accompagnés considèrent l'accompagnement utile ou plutôt utile. Les commentaires associés permettant de qualifier cette utilité : aide à la compréhension de la structure du dossier et de ses questions, orientation du choix des tâches ou activités à décrire, encouragement ou soutien…

✓ Une large majorité (plus de 60 %) considère l'accompagnement comme suffisant. Un peu plus d'un tiers des candidats exprime néanmoins l'opinion inverse. Les commentaires portent alors essentiellement sur deux thèmes : l'organisation et la fonction de l'accompagnement.

✓ Les propositions ou suggestions formulées par les candidats s'organisent alors autour de 2 idées ou principes clés :

- sur la forme, un accompagnement plus long, se traduisant notamment par la tenue d'un second entretien,
- sur le fond, un accompagnement renforcé qui fournit pour l'essentiel une aide à la rédaction du dossier.

✓ Pour 2 candidats sur 3, la rédaction du dossier a été difficile ou plutôt difficile, représentant une charge de travail importante :

- par le temps nécessaire à sa réalisation,
- les efforts qu'elle demande, pas toujours soupçonnés au départ,
- en tenant compte des contraintes ou exigences de la vie professionnelle et/ou familiale.

✓ Le principal grief, souligné par 3 candidats sur 4, porte sur la ressemblance entre certaines questions.

✓ Les commentaires libres, relatifs aux points positifs du dossier, sont nombreux, mais finalement peu diversifiés. Ils se structurent pour l'essentiel autour de l'intérêt manifestement trouvé par beaucoup de candidats dans la « mise à plat » (109 commentaires) et la formalisation (65 commentaires) de l'expérience. Plus finement, du point de vue de ce que permet cette « mise à plat » ou cette formalisation de l'expérience, 4 groupes de mots clés peuvent être proposés :

- apprendre, progresser (dans son métier),
- clarifier, formaliser, se remémorer (une expérience, des savoir faire),
- valoriser (une expérience, un passé),
- se positionner, s'étalonner (en regard d'une norme, en l'occurrence un référentiel de diplôme).

✓ Le déroulement de l'entretien avec le jury a été conforme ou plutôt conforme aux attentes des ¾ des candidats. Il prête globalement peu à commentaire.

✓ L'essentiel des commentaires est de deux principaux ordres, émanant soit de candidats pour lesquels ce jury « s'est bien passé », plus simplement qu'envisagé, soit de ceux pour lesquels ce jury reste un souvenir désagréable, voire douloureux. Ces derniers sont en nombre restreint mais s'expriment avec force et détails, attirant de fait l'attention.

✓ Quatre formules peuvent être identifiées pour qualifier cet échange avec le jury, lorsqu'il s'est, aux yeux des candidats, plutôt bien passé, indépendamment pour partie des résultats obtenus :

- un moment plus simple qu'imaginé ou annoncé,
- un moment plus simple que préparé, probablement dans le cadre d'un dispositif collectif,
- un moment agréable malgré le stress, et les enjeux,
- un moment plutôt anodin, qui n'a pas à être commenté.

✓ S'agissant d'aspects relevant plutôt de l'organisation du jury, les commentaires libres portent pour l'essentiel sur la durée de l'entretien avec le jury, jugée alors trop courte. Ces commentaires deviennent rapidement durs à l'égard du jury, lorsque est évoqué le déroulement de l'entretien, laissant entrevoir un moment vécu douloureusement par certains.

✓ Une seconde série de commentaires porte plus sur la forme de l'entretien, le bien-fondé du questionnement opéré par le jury n'étant pas toujours compris, voire contesté.

✓ En faible nombre, enfin, des commentaires sont formulés sur l'information fournie aux candidats préalablement à la tenue du jury, ou postérieurement à celle-ci. En amont du jury, est ainsi posée la question de la préparation des candidats à cet entretien, dans un cadre et selon des modalités qui ne doivent probablement pas accentuer démesurément la difficulté de cet exercice et renforcer ainsi en retour les formes de déception ou les commentaires parfois acerbes, relatifs par exemple à la durée courte de l'entretien ou à la simplicité avec laquelle il peut se dérouler. Dans cette perspective, il convient peut-être d'être plus attentif à la qualité de la relation qui va s'établir entre le candidat et le jury, afin d'éviter que le processus de VAE ne conduise à l'effet inverse de celui pour partie recherché, en l'occurrence une valorisation de l'expérience relatée et de celle ou celui qui en est porteur. Toujours dans cette perspective, c'est donc tout autant les jurys que les candidats qu'il convient de préparer, lorsque besoin est.

✓ Trois mots clés, enfin, se dégagent et sont susceptibles de constituer un résumé de ce que produit la démarche de VAE pour ceux qui la conduisent à son terme :

- une démarche valorisante (182 citations),
- une démarche enrichissante (144 citations),
- une démarche utile (130 citations).

Étude 2
Des parcours de VAE interrompus ou abandonnés

Candidats à la VAE qui ont interrompu ou abandonné leur démarche de VAE, après que leur demande a été jugée recevable

10 - Pour faire connaissance avec les personnes ayant répondu au questionnaire

10.1 - Les diplômes visés

✓ La ventilation des répondants par diplôme et niveau de diplôme est très comparable avec celle observée pour les candidats étant allés au bout de la démarche de VAE (étude 1). Trois diplômes sont ainsi fréquemment visés : CAP, Bac Pro et BTS. Le niveau 4 est le plus représenté (40 %).

Diplôme visé		
	Nb	% cit.
CAP (Certificat d'Aptitude professionnelle)	**25**	**22,9%**
BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)	5	4,6%
Baccalauréat Technologique	3	2,8%
Baccalauréat Professionnel	**29**	**26,6%**
BP (Brevet Professionnel)	10	9,2%
BT (Brevet de Technicien)	1	0,9%
BMA (Brevet des Métiers d'Art)	0	0,0%
DMA (Diplôme des Métiers d'Art)	0	0,0%
BTS (Brevet de technicien Supérieur)	**36**	**33,0%**
DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués)	0	0,0%
MC (Mention Complémentaire)	0	0,0%
Autre diplôme	0	0,0%
Total	109	100,0%

Tableau 36 – Diplôme visé

Regroupement par niveau de diplôme visé		
	Nb	% cit.
Niveau 5	30	27,3%
Niveau 4	**44**	**40,0%**
Niveau 3	36	32,7%
Autre	0	0,0%
Total	110	100,0%

Tableau 36 bis – Regroupement par niveau de diplôme visé

10.2 – Situation professionnelle ou personnelle initiale

✓ Parmi les répondants, le taux de candidats en situation d'activité professionnelle au moment de l'engagement dans la démarche de VAE est plus faible chez ceux qui ont interrompu leur démarche (60 %) que chez ceux qui sont allés au bout (étude 1 : 77 %).

Situation professionnelle initiale		
	Nb	% cit.
En activité professionnelle	**65**	**60,2%**
Demandeur d'emploi	36	33,3%
En formation	4	3,7%
En congé parental	3	2,8%
Sans activité professionnelle	0	0,0%
Total	108	100,0%

Tableau 37 – Situation professionnelle initiale

10.3 - Situation professionnelle ou personnelle au moment de l'enquête

✓ En revanche, au moment de la consultation, 80 % des répondants ayant interrompu ou abandonné leur démarche étaient en situation d'activité professionnelle (étude 1 : 88 %). Pour 20 % des candidats, leur situation a donc professionnellement favorablement évolué, sans que des liens évidents de cause à effet ne puissent pour autant ici être posés.

Situation professionnelle actuelle		
	Nb	% cit.
En activité professionnelle	**87**	**80,6%**
Demandeur d'emploi	11	10,2%
En formation	3	2,8%
En congé parental	4	3,7%
Sans activité professionnelle	3	2,8%
Total	108	100,0%

Tableau 38 – Situation professionnelle actuelle

10.4 - S'engager dans un parcours de VAE : pourquoi ?

Nature du projet du candidat		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Se réorienter professionnellement	22	20,0%
Évoluer dans son métier, son entreprise	**42**	**38,2%**
Trouver un emploi	13	11,8%
Passer un concours	13	11,8%
Être reconnu(e) à sa juste valeur	**49**	**44,5%**
Mettre en cohérence le niveau de diplôme avec le niveau de responsabilité, la fonction	**50**	**45,5%**
Reprendre les études, une formation	14	12,7%
Valider les acquis de son expérience pour sa propre satisfaction personnelle	34	30,9%
Valoriser ses activités bénévoles, sa passion	1	0,9%
Autre	5	4,5%
Total	110	

Tableau 39 – Nature du projet du candidat

✓ La nature des projets est comparable à celle des candidats étant allés au bout de la démarche (étude 1), l'obtention d'un diplôme constituant à la fois un moyen, au service d'une trajectoire professionnelle, mais aussi une fin, du point de vue de la reconnaissance qu'il peut procurer, en dehors de toute perspective de changement. L'essentiel des commentaires collectés se réfère néanmoins à des questions d'évolution professionnelle.

« Pour monter dans la hiérarchie et devenir Maître ouvrière, j'étais obligée d'avoir deux CAP… Je me suis demandée comment faire… Le bureau de la formation m'a parlé de la VAE, je me suis dit que j'avais tout à gagner, rien à perdre ! Que c'était peut-être le moyen le plus facile ! » (CAP)

« J'étais dans une entreprise où je n'avais plus de perspectives d'évolution. Je me suis donc dit qu'il fallait que je reprenne mes études si je souhaitais évoluer dans l'entreprise ou si je souhaitais me repositionner sur le marché de l'emploi … Mon 1er calcul était d'obtenir un Bac + 2 pour entrer en école de commerce et la VAE était le moyen d'obtenir ce niveau ! En plus mon expérience collait bien avec le BTS Action Commerciale ! » (BTS)

« En fait, quand j'ai quitté l'école avec mon bac, j'ai commencé une carrière militaire que j'ai interrompue… Un employeur m'a fait confiance et m'a pris en CDD. A la fin de mon CDD, les entreprises que j'ai contactées m'ont dit que j'avais un très bon CV mais qu'elles recherchaient un BAC+2, un BTS » (BTS)

« J'ai deux CAP et je forme des jeunes qui sortent de BTS, c'est eux qui m'ont conforté dans l'idée de faire une VAE ! » (Bac pro)

11 - L'interruption de la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience

11.1 – Une interruption définitive ?

✓ Une majorité des répondants considèrent l'interruption de leur démarche de VAE comme provisoire. Chez quelques-uns, des formes de culpabilité sont même exprimées, par exemple en référence à des dates prévues de remise de dossier, laissant entendre qu'ils allaient « s'y remettre » très prochainement. De ce point de vue, la représentativité de ceux qui ont répondu à la consultation mérite d'être questionnée, une sur-représentation d' "abandons provisoires" étant possible. Il n'en demeure pas moins que la question de l'abandon de la démarche de VAE n'est pas évidente, cette démarche pouvant manifestement rester à l'état de projet des années durant sans être pour autant un signe ferme de renoncement. L'organisation d'un suivi de ces candidats, pouvant contribuer à relancer le projet de certains, peut constituer une hypothèse de travail.

Une interruption définitive ?		
	Nb	% cit.
Un abandon probablement définitif	**40**	**38,5%**
Un abandon provisoire	**39**	**37,5%**
Une décision de reporter la remise du dossier à une prochaine session	22	21,2%
Une inscription auprès d'une autre structure de validation	2	1,9%
Un déménagement dans une autre région	0	0,0%
Autre	1	1,0%
Total	104	100,0%

Tableau 40 – Une interruption définitive ?

11.2 - Une interruption à quelle étape ?

✓ Comme pour ceux qui sont allés au bout de la démarche de VAE, l'étape critique est celle de la rédaction du dossier. C'est durant cette période que l'essentiel des abandons ou interruptions se produisent.

Une interruption à quelle étape ?		
	Nb	% cit.
Aussitôt après que la demande a été jugée recevable	22	22,9%
Pendant ou à l'issue de la séance collective d'information	15	15,6%
Pendant ou à l'issue de l'entretien d'accompagnement	18	18,8%
Pendant la rédaction du dossier	**41**	**42,7%**
Total	96	100,0%

Tableau 41 – Une interruption à quelle étape ?

✓ S'agissant des origines de ces abandons ou interruptions, 3 hypothèses sont ici discutées : une interruption sur les conseils du SAVA, une interruption faisant suite à une réflexion personnelle, une interruption suite à des changements dans la situation personnelle ou professionnelle. Si pour beaucoup, il semble aisé de nommer l'origine de la décision, pour d'autres, cette décision d'interrompre la démarche de VAE résulte indéniablement d'une pluralité d'origines.

12 – Une interruption de la démarche suite aux conseils du SAVA ?

✓ Pour une faible part (13 % des cas), c'est sur la base d'un conseil du SAVA que la décision d'interrompre la démarche de VAE a été prise. Les arguments retenus sont de différents ordres :

- chances de succès limitées (validation partielle probable, dans le meilleur des cas),
- choix du diplôme discutable (diplôme de niveau inférieur plus judicieux),
- modalité d'obtention envisagée elle aussi discutable (autre voie que la VAE à étudier).

12.1 - Une interruption conseillée par le SAVA ?

Sur les conseils du SAVA ?		
	Nb	% cit.
Oui	14	13,2%
Non	**92**	**86,8%**
Total	106	100,0%

Tableau 42 – Une interruption sur les conseils du SAVA ?

12.2 – Un conseil formulé à quelle occasion, à quel moment ?

Lieu ou moment		
	Nb	% cit.
Lors d'une conversation téléphonique	1	7,1%
Lors d'un entretien individuel	5	35,7%
Lors de la séance collective d'information	3	21,4%
Lors de l'entretien d'accompagnement	5	35,7%
À un autre moment	0	0,0%
Total	14	100,0%

Tableau 43 – Lieu ou moment

12.3 – Un conseil reposant sur quels arguments ?

Arguments donnés, ou retenus		
	Nb	% cit.
Risque important de validation partielle (référentiel partiellement couvert)	7	-
Risque de non validation (expérience trop ancienne ou trop spécialisée)	4	-
Autre modalité d'obtention du diplôme à envisager (plus pertinente)	3	-
Autre diplôme conseillé (niveau inférieur)	4	-
Trop de décalage entre expérience et référentiel	5	-
Total	23	-

Tableau 44 – Arguments donnés, ou retenus

✓ Les commentaires fournis illustrent ces différents arguments donnés, ou retenus par les candidats.

« On m'avait dit que je pourrai valider mes 6 années d'expérience. Et quand j'ai eu l'accompagnement, la personne m'a dit que c'était pas possible, que je ne pouvais pas valider certaines parties » (Bac pro)

« On m'a conseillé d'abandonner. Mon expérience professionnelle ne correspondait plus au programme du BTS et je ne pourrai obtenir tout au plus 2 UV » (BTS)

« Je suis déçue parce que ça a trainé, j'y ai cru… j'étais super motivée et je n'ai su qu'à la fin que mon expérience était trop ancienne ! J'ai même refusé de garder des enfants parce que je ne voulais pas les laisser en cours d'année si j'obtenais mon CAP ! Ce que je regrette c'est qu'on ne m'a pas dit qu'une expérience qui date de 10 ans, c'est trop vieux pour faire la VAE ! » (CAP)

« Lors de l'accompagnement, le professeur du CAP m'a conseillée des ouvrages que j'ai achetés et j'ai travaillé toute seule pour me présenter aux examens en candidat libre. J'ai passé les examens du CAP en juin : j'ai mon CAP ! … mon jury VAE était programmé pour décembre, je n'y suis donc pas allée ! » (CAP)

« L'ensemble de mon expérience et de mes compétences correspondaient à une démarche VAE vers le diplôme DUT Gestion des entreprises et des administrations option petites et moyennes entreprises. Cette démarche s'est effectuée avec succès à l'IUT de Nantes » (BTS)

13 - Une interruption de la démarche sur la base d'une réflexion personnelle ?

✓ La décision d'abandonner ou d'interrompre la démarche de VAE est présentée par une majorité de candidats (57 % des cas), comme le résultat d'une réflexion individuelle, reposant sur une collecte d'informations réalisée une fois la démarche engagée et la recevabilité prononcée. Trois principales raisons sont évoquées :

- risque non nul, voire important, de n'obtenir qu'une partie du diplôme, voire rien,
- dossier du candidat qui n'est pas qu'administratif mais suppose un travail de réflexion et de formalisation conséquent,
- procédure trop longue, quoi qu'il en soit plus longue qu'imaginé.

13.1 – Une interruption suite à une réflexion personnelle ?

Suite à une réflexion personnelle ?		
	Nb	% cit.
Oui	**61**	**57,5%**
Non	45	42,5%
Total	106	100,0%

Tableau 45 – Une interruption suite à une réflexion personnelle ?

13.2 – Des informations collectées à quelle occasion, à quel moment ?

Lieu ou moment		
	Nb	% cit.
Lors d'une conversation téléphonique	4	10,5%
Lors d'un entretien individuel	4	10,5%
Lors de la séance collective d'information	12	31,6%
Lors de l'entretien d'accompagnement	5	13,2%
Dans d'autres circonstances ou à un autre moment	13	34,2%
Total	38	100,0%

Tableau 46 – Lieu ou moment

13.3 – Les raisons invoquées

Pour quelles raisons ?		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Procédure trop longue	**26**	**23,6%**
Coût financier de la démarche trop élevé	14	12,7%
Dossier trop compliqué à remplir	**27**	**24,5%**
Informations fournies pas claires	6	5,5%
Risque de n'obtenir qu'une partie du diplôme, voire rien, trop important	**29**	**26,4%**
Activités professionnelles ne correspondant finalement pas assez au diplôme visé	13	11,8%
Choix d'un diplôme de l'Education nationale finalement remis en cause	9	8,2%
Décision de passer l'examen plutôt de façon traditionnelle	6	5,5%
Autre	5	4,5%
Total	110	

Tableau 47 – Pour quelles raisons ?

✓ Les commentaires, qui témoignent des réflexions conduites par les candidats, sont nombreux.

« Le parcours de VAE me paraissait très long, pour en plus ne pas avoir toutes les épreuves du CAP Petite enfance validées … j'ai opté pour une formation par correspondance au CNED financée par moi-même etje me suis m'inscrite à l'examen que j'ai obtenu en juin 2004, d'où mon abandon de la VAE ! » (CAP)

« J'ai trouvé la démarche trop longue, quand on travaille et qu'on a une famille… Et puis, comme j'ai découvert que je n'aurai pas de reconnaissance professionnelle… Le seul moyen que j'ai d'évoluer professionnellement, c'est de changer d'entreprise mais vu la conjoncture actuelle… » (Bac pro)

« Pour moi, c' était ridicule de commencer, en plus ça prenait du temps … 18 mois je crois … et puis vu l'épaisseur du dossier… En fait, comme j'étais recevable, je pensais que c'était bon, que c'était OK … Je me disais "je suis acceptée donc ils vont me le donner !" » (CAP)

« J'ai commencé a remplir mon dossier pour le BTS mais je me suis rendu compte ainsi que le professeur qui m'accompagnait, qu'il y avait trop de décalage entre mon expérience et le référentiel diplôme. Du coup, il y avait trop de risque à l'oral devant des professionnels du métier » (BTS)

« Je me suis dit que je n'allais pas poursuivre si c'était pour m'apercevoir que je n'étais pas capable d'obtenir ce diplôme… » (Bac pro)

« Je me suis retrouvée face à des personnes qui ne connaissaient que le monde de l'enseignement et moi avec mes 19 ans d'expérience en informatique, j'ai eu des difficultés à argumenter et à adapter mon expérience aux pré-requis du diplôme BTS Informatique. Trop de décalage ! Je suis sortie complètement démotivée et démoralisée de cet entretien. Arrivée à la maison, j'ai dit Stop ! » (BTS)

« La séance collective d'information m'a permis de reconnaître qu'il serait plus simple pour moi de passer le CAP en candidat libre pour ensuite passer le concours. Cette démarche a été bénéfique puisque j'ai obtenu le CAP et le concours dans la même année » (CAP)

14 - Une interruption de la démarche suite à des changements dans la situation personnelle ou professionnelle ?

✓ Des changements dans la situation personnelle ou professionnelle sont, enfin, évoqués comme cause de l'abandon ou de l'interruption de la démarche de VAE, par 47 % des candidats. Le manque de temps, un changement de situation professionnelle, un emploi trouvé, constituent les 3 raisons les plus souvent évoquées.

14.1 – Une interruption suite à un changement de situation ?

Des changements de situation personnelle ou professionnelle ?		
	Nb	% cit.
Oui	50	47,2%
Non	**56**	**52,8%**
Total	106	100,0%

Tableau 48 – Des changements de situation personnelle ou professionnelle ?

14.2 – Des changements de quelle nature ?

Nature des changements de situation		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Passage d'une situation d'emploi à une situation de chômage	0	0,0%
Passage d'une situation de chômage à une situation d'emploi	11	10,0%
Changement de poste ou de fonction	15	13,6%
Admission à suivre une formation	8	7,3%
N'arrive plus ou pas à dégager assez de temps	20	18,2%
Estime qu'obtenir un diplôme n'est plus utile	3	2,7%
Autres raisons	10	9,1%
Total	110	

Tableau 49 – Nature des changements de situation

✓ Quelques commentaires illustrent cette troisième source d'abandon ou d'interruption de la démarche de VAE.

« J'avais commencé à rédiger toute seule, c'était un peu compliqué… quand j'ai su que mes anciens patrons vendaient leur affaire ! Le Bac n'était plus une nécessité ! J'avais une autre priorité ! … Cela fait 6 mois maintenant, tout se passe bien ! J'ai toujours le dossier ! (…) je ne dis pas que je ne reprendrais pas à un moment ou un autre ! » (Bac pro)

« Je me suis engagé dans la démarche (…) et puis j'ai monté mon entreprise en même temps… je n'avais plus vraiment le cœur à l'ouvrage » (Bac pro)

« Je n'ai pas interrompu ma démarche de VAE. J'ai seulement retrouvé un travail au mois de mars 2005 donc j'ai eu beaucoup moins de temps pour mon dossier … » (Bac pro)

15 - À propos de l'accompagnement

✓ Le pourcentage de démarches accompagnées est ici relativement faible (43 %), ce qui s'explique bien sûr pour partie par des interruptions intervenant très tôt dans la procédure de VAE, avant même l'étape de l'accompagnement.

✓ Quoi qu'il en soit, l'utilité de l'accompagnement n'est pas remise en question par l'abandon ou l'interruption de la démarche de VAE. Pour 70 % de ceux qui en ont bénéficié, cet accompagnement est ainsi perçu comme utile ou très utile.

✓ En revanche, il est jugé insuffisant par une large majorité (60 %). Des commentaires n'ont pas été ici explicitement sollicités sur ce point. On peut néanmoins soupçonner des remarques comparables à celles recueillies auprès des candidats ayant aboutis dans leur démarche de VAE tout en considérant l'accompagnement insuffisant (cf. étude 1, sous-paragraphes 5.3 et 5.4).

15.1 – Une démarche accompagnée ?

Une démarche accompagnée ?		
	Nb	% cit.
Oui	45	43,3%
Non	59	56,7%
Total	104	100,0%

Tableau 50 – Une démarche accompagnée ?

15.2 – Un accompagnement perçu comme utile ?

Un accompagnement perçu comme utile ?		
Moyenne = 2,88 'Plutôt utile' Valorisation des échelons : de 1 (Inutile) à 4 (Très utile)		
	Nb	% cit.
Inutile	3	7,0%
Plutôt inutile	10	23,3%
Plutôt utile	**19**	**44,2%**
Très utile	11	25,6%
Total	43	100,0%

Tableau 51 – Un accompagnement perçu comme utile ?

15.3 – Un accompagnement perçu comme suffisant ?

Un accompagnement perçu comme suffisant ?		
	Nb	% cit.
Insuffisant	**24**	**61,5%**
Suffisant	15	38,5%
Total	39	100,0%

Tableau 52 – Un accompagnement perçu comme suffisant ?

16 - À propos du dossier à remplir (livret de description des emplois)

✓ Avec ou sans accompagnement, une majorité d'abandons ou d'interruptions se produisent alors que la rédaction du dossier a été commencée (68 %). Bien que l'appréciation de l'état d'avancement de cette rédaction, par les candidats, au moment de l'abandon, soit évidemment très subjective, il semble que ces interruptions interviennent plutôt durant la première moitié du travail nécessaire à la constitution d'un dossier acceptable.

✓ Aucun des principaux griefs susceptibles d'être habituellement entendus au sujet du dossier n'est ici nettement mis en évidence par les candidats, contrairement aux candidats ayant abouti dans la démarche de VAE (étude 1), qui reprochaient avec constance (76 %) la présence de questions qui se ressemblaient trop. Peut-être faut-il voir ici, s'agissant des candidats ayant interrompu leur démarche, le signe d'un état d'avancement du travail de rédaction insuffisant pour percevoir nettement les difficultés posées par des questions *a priori* proches.

16.1 – Une rédaction de dossier commencée ?

Une rédaction de dossier commencée ?		
	Nb	% cit.
Oui	**67**	**68,4%**
Non	31	31,6%
Total	98	100,0%

Tableau 53 – Une rédaction de dossier commencée ?

16.2 – Une estimation de l'état d'avancement

Etat d'avancement		
	Nb	% cit.
Moins d'1/4 du travail de rédaction nécessaire	15	22,7%
Entre 1/4 et la moitié du travail de rédaction nécessaire	16	24,2%
Entre la moitié et les 3/4 du travail de rédaction nécessaire	9	13,6%
Plus des 3/4 du travail de rédaction nécessaire	12	18,2%
N'en sais rien	14	21,2%
Total	66	100,0%

Tableau 54 – État d'avancement

16.3 – Le dossier : des griefs à son encontre

Appréciation du dossier		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Ce dossier avait trop de pages, était trop volumineux	26	23,6%
Ce dossier comportait trop de questions	14	12,7%
Certaines questions étaient difficiles à comprendre	14	12,7%
Des questions se ressemblaient trop (elles se recoupaient trop)	28	25,5%
Il est difficile de trouver des éléments pour répondre à toutes les questions	25	22,7%
Il faut consacrer trop de temps pour remplir le dossier	25	22,7%
C'est un dossier où il faut écrire et vous n'aimez pas écrire	1	0,9%
C'est un dossier où il faut écrire et vous avez du mal à écrire	2	1,8%
Autre difficulté (merci de préciser)	9	8,2%
Total	110	

Tableau 55 – Appréciation du dossier

✓ Les commentaires, relatifs au dossier, donnent à voir les difficultés concrètes posées par le travail de rédaction demandé.

« L'accompagnateur a fait de son mieux, mais … je ne savais plus comment répondre aux aspects pratiques … il y avait trop de questions, je ne voyais pas comment faire … j'avais pris une semaine de congés pour rédiger mon dossier pourtant ! » (BP)

« Je me suis donnée l'été pour me replonger dans le dossier … mes enfants me poussent et le salon dans lequel je travaille va sans doute fermer … Ce qui me manque, c'est de savoir comment m'y prendre ! L'écriture, c'est difficile pour moi … » (BP)

« J'avais pratiquement fini le dossier … mais je trouve que ça tournait en rond, c'est vraiment mal fait ! Toutes les questions revenaient aux mêmes réponses ! Je l'ai montré aux jeunes, ils étaient d'accord : ça ne reflète pas la réalité ! Et puis, les matières générales, ça m'a découragé, j'en avais ras le bol, je ne voyais plus l'intérêt … » (Bac pro)

« Je me suis rendu compte que mon expérience me permettait d'entrer directement à l'école de commerce, sans Bac + 2 ! Je souhaitais quand même valider le BTS … mais … si le dossier avait été plus simple … moins complexe … Je ne me voyais pas gérer mon activité professionnelle, ma formation et ce dossier ! » (BTS)

« Le dossier est trop compliqué et les questions se ressemblent, ensuite nous ne sommes pas suffisamment aidés et pour conclure d'un point de vue professionnel je n'arrive pas à mettre en cohérence ma fonction avec toutes les questions demandées » (BTS)

« Je pense que ce dossier est trop scolaire, trop lourd et fastidieux. Il est inadapté à des personnes qui ont quitté l'école depuis un certain temps » (BTS)

17 – Les effets d'un parcours de VAE interrompu ou abandonné

Des effets ?		
Moyenne = 2,50 'Plutôt non' Valorisation des échelons : de 1 (Non, pas du tout) à 5 (Oui, tout à fait)		
	Nb	% cit.
Non, pas du tout	37	38,5%
Plutôt non	10	10,4%
C'est difficile à dire	24	25,0%
Plutôt oui	14	14,6%
Oui, tout à fait	11	11,5%
Total	96	100,0%

Tableau 56 – Des effets ?

✓ Pour la moitié des candidats ayant abandonné ou interrompu leur démarche de VAE, cette dernière n'a pas produit d'effet et ne donne alors pas lieu à commentaire. En revanche, pour ¼ d'entre eux, cette démarche, même avortée, a eu des effets, contribuant par exemple pour les uns à dynamiser un projet, pour les autres à stimuler des idées nouvelles en terme de perspective d'évolution.

« Je me suis inscrit à une VAE afin de valider mon expérience. Puis dans le même temps je me suis inscrit pour intégrer une école de commerce. L'inscription à la VAE a été pour moi le déclencheur du début de ma reconversion, tout simplement parce que j'ai su que c'était possible » (BTS)

« Mon parcours de VAE a été bénéfique ! J'encourage les personnes qui hésitent à s'engager ! » (CAP)

« Cette expérience m'a tout de même été utile. Je me suis remise dans mes recherches d'emploi et je suis en CDI comme ingénieur en qualification logicielle depuis 16 mois ! Tant pis pour le diplôme ! » (BTS)

« J'ai l' impression d'avoir trouvé ma voie ! La VAE, ça m'a boosté ! » (CAP)

« J'ai rédigé le dossier VAE, j'ai trouvé ça intéressant… il faut reprendre les étapes de sa vie professionnelle… c'est du travail, il y a beaucoup de choses à remplir mais c'est de soi qu'on parle ! » (CAP)

18 – Quelques mots clés et commentaires associés à la démarche de VAE

18.1 - Quelques mots clés associés à la démarche de VAE

Trois mots clés		
Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Utile	**35**	**31,8%**
Long	**46**	**41,8%**
Coûteux en temps	**30**	**27,3%**
Valorisant	20	18,2%
Enrichissant	18	16,4%
Laborieux	21	19,1%
Efficace	3	2,7%
Plaisant	3	2,7%
Onéreux	17	15,5%
Formateur	14	12,7%
Difficile	24	21,8%
Inutile	8	7,3%
Autre terme	13	11,8%
Total	110	

Tableau 57 – Trois mots clés

✓ Comme pour les candidats ayant abouti dans leur démarche de VAE (étude 1), trois mots clés se dégagent et sont susceptibles de constituer un résumé ce que produit la démarche de VAE pour ceux qui l'ont abandonné ou interrompu :

- une démarche longue (46 citations) et coûteuse en temps (30 citations),
- mais aussi pour certains utile (35 citations).

18.2 – Des commentaires

✓ Des commentaires libres, parfois très détaillés, ont été formulés en réponse au questionnaire. Ils donnent quelques indications supplémentaires sur les perceptions et les éléments saillants de la démarche de VAE aux yeux de ces candidats qui l'ont interrompu ou abandonné.

Remarques et réactions personnelles		
	Nb	% obs.
Un dossier trop long et complexe	14	15,4%
Des matières générales jugées en décalage avec l'expérience	7	7,7%
Un accompagnement considéré comme non adapté	13	14,3%
Un coût financier trop élevé, sans prise en charge possible	10	11%
Une démarche trop longue	18	19,8%
Des changements dans la vie personnelle qui remettent en cause le projet	11	12,1%
Une démarche quoi qu'il en soit enrichissante, utile	6	6,6%
Une démarche source d'illusions	4	4,4%
Une expérience, avec le recul, en décalage avec les exigences du référentiel	8	8,8%
Total	91	

Tableau 58 – Remarques et réactions personnelles

19 – Étude 2 : résumé

✓ La ventilation des répondants par diplôme et niveau de diplôme est très comparable avec celle observée pour les candidats étant allés au bout de la démarche de VAE (étude 1). Trois diplômes sont ainsi fréquemment visés : CAP, Bac Pro et BTS. Le niveau 4 est le plus représenté (40 %).

✓ La nature des projets est elle aussi comparable à celle des candidats étant allés au bout de la démarche (étude 1), l'obtention d'un diplôme constituant à la fois un moyen, au service d'une trajectoire professionnelle, mais aussi une fin, du point de vue de la reconnaissance qu'elle peut procurer, en dehors de toute perspective de changement.

✓ Une majorité des répondants considère l'interruption de la démarche de VAE comme provisoire. L'organisation d'un suivi de ces candidats, pouvant contribuer à relancer le projet de certains, peut constituer une hypothèse de travail.

✓ S'agissant des origines de ces abandons ou interruptions, pour une faible part (13 % des cas), c'est sur la base d'un conseil du SAVA que la décision d'interrompre la démarche de VAE a été prise. Les arguments retenus sont de différents ordres :

- chances de succès limitées (validation partielle probable, dans le meilleur des cas),
- choix du diplôme discutable (diplôme de niveau inférieur plus judicieux),
- modalité d'obtention envisagée elle aussi discutable (autre voie que la VAE à étudier).

✓ Toutefois, cette décision est présentée par une majorité de candidats (57 % des cas) comme le résultat d'une réflexion individuelle, reposant sur une collecte d'informations réalisée une fois la démarche engagée et la recevabilité prononcée. Trois principales raisons sont évoquées :

- risque non nul, voire important, de n'obtenir qu'une partie du diplôme, voire rien,
- dossier du candidat qui n'est pas qu'administratif mais suppose un travail de réflexion et de formalisation conséquent,
- procédure trop longue, quoi qu'il en soit plus longue qu'imaginé.

✓ Des changements dans la situation personnelle ou professionnelle sont, enfin, évoqués comme cause de l'abandon ou de l'interruption de la démarche de VAE. Le manque de temps, un changement de situation professionnelle, un emploi trouvé, constituent alors les 3 raisons les plus souvent évoquées.

✓ L'utilité de l'accompagnement n'est pas remise en question par l'abandon ou l'interruption de la démarche de VAE. Pour 70 % de ceux qui en ont bénéficié, cet accompagnement est ainsi perçu comme utile ou très utile.

✓ En revanche, il est jugé insuffisant par une large majorité (60 %).

✓ Avec ou sans accompagnement, une majorité d'abandons ou d'interruptions se produisent alors que la rédaction du dossier a été commencée (68 %). Aucun des principaux griefs susceptibles d'être habituellement entendus au sujet du dossier n'est ici nettement mis en évidence par les candidats, contrairement aux candidats ayant abouti dans la démarche de VAE (étude 1), qui reprochaient avec constance la présence de questions qui se ressemblaient trop. Peut-être faut-il voir ici, s'agissant des candidats ayant interrompu leur démarche, le signe d'un état d'avancement du travail de rédaction insuffisant pour percevoir nettement les difficultés posées par des questions *a priori* proches.

✓ Pour la moitié des candidats ayant abandonné ou interrompu leur démarche de VAE, cette dernière n'a pas produit d'effet et ne donne alors pas lieu à commentaire. En revanche, pour ¼ d'entre eux, cette démarche, même avortée, a eu des effets, contribuant par exemple pour les uns à dynamiser un projet, pour les autres à stimuler des idées nouvelles en terme de perspective d'évolution.

✓ Comme pour les candidats ayant abouti dans leur démarche de VAE (étude 1), trois mots clés se dégagent et sont susceptibles de constituer un résumé ce que produit la démarche de VAE pour ceux qui l'ont abandonné ou interrompu :

- une démarche longue (46 citations) et coûteuse en temps (30 citations),
- mais aussi pour certains utile (35 citations).

Annexe 1

- Questionnaire étude 1

- Rappels :
  - Candidats à la VAE qui sont allés au bout de la démarche : passage devant un jury, quelle que soit l'issue (validation complète, validation partielle, aucune validation)
  - Constitution de l'échantillon :
    - Remise du dossier d'information (livret 1) après le 1er septembre 2002
    - Remise du dossier 2 bis (livret de description des emplois) et entretien avec le jury avant le 20 décembre 2005
  - Ce qui représente 524 personnes et questionnaires envoyés
  - 479 questionnaires parvenus à leur destinataire
  - 320 questionnaires retournés au CAFOC dans les délais souhaités
  - Soit un taux de retour de 67 %
  - 13 entretiens téléphoniques réalisés sur la base de ce même questionnaire

académie Nantes CAFOC
éducation nationale enseignement supérieur recherche

CAFOC de Nantes

Centre Académique
de Formation Continue

30-32 bd Vincent Gâche
44200 NANTES

Tél : 02 40 35 94 10
Fax : 02 40 35 94 11

cafoc@ac-nantes.fr
www.cafoc.ac-nantes.fr

Siret : 184 409 191 000 22

Réf : CAFOC/JPM/XB/06-02

Dossier suivi par
Xavier Blay
xavier.blay@ac-nantes.fr
et
Cécile Jouin
cecile.jouin@ac-nantes.fr

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : quelques questions sur votre parcours

Madame, Monsieur,

Vous avez engagé, il y a quelque temps déjà, une démarche de validation des acquis de votre expérience (VAE), afin d'obtenir un diplôme de l'Éducation nationale. A notre connaissance, sur la base des informations fournies par nos collègues du Service Académique de Validation des Acquis (SAVA), votre démarche a abouti. Peut-être avez-vous ainsi obtenu la totalité du diplôme visé, ou seulement une partie. Peut-être, malheureusement, votre démarche ne vous a pas permis d'obtenir ce que vous souhaitiez.

Quoi qu'il en soit, vos avis ou points de vue, relatifs à la VAE, nous intéressent. Nous souhaitons mieux comprendre les motivations des candidats, les difficultés auxquelles ils se heurtent, les bénéfices éventuels qu'ils en tirent, les moyens mis en œuvre pour obtenir la totalité d'un diplôme (en cas de validation partielle par la VAE), etc.

Il s'agit là d'informations utiles pour améliorer, dans notre région, un dispositif finalement assez récent, puisqu'il n'existe dans sa forme actuelle que depuis 2002.

Le questionnaire qui vous est proposé dans les pages qui suivent poursuit cet objectif et est envoyé, au total, à 524 personnes. Parallèlement, une étude comparable est en cours auprès de candidats qui ne sont pas allés au bout de la démarche et qui ont abandonné, provisoirement ou définitivement, « en cours de route », sans passer devant un jury. Cette seconde consultation concerne 385 candidats.

Fin mai, une trentaine de personnes seront sollicitées pour un entretien individuel, permettant de recueillir des informations complémentaires de celles collectées par l'intermédiaire des questionnaires.

Si vous le souhaitez, nous vous ferons parvenir, courant septembre, une synthèse des conclusions de cette étude. Pour cela, il vous suffit de répondre « oui » à la dernière question, en page 4.

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes à ce questionnaire et de nous le retourner à l'aide de l'enveloppe affranchie jointe pour le 22 mai 2006.

Pour toute question sur cette étude, n'hésitez pas à nous contacter.

En vous remerciant à nouveau pour votre collaboration, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Xavier BLAY et Cécile JOUIN

Groupement d'Intérêt Public – EXPÉRIENCE
SIÈGE SOCIAL : 8-10 rue Général Margueritte – BP 43516 – 44035 NANTES cedex 01
Tél : 02.51.86.30.33 – Fax : 02.51.86.30.29 - Mel : gip.experience@ac-nantes.fr - Siret : 184 409 191 00014 – Code APE 804C

A - QUELQUES QUESTIONS POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

1. En vous engageant dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), vous souhaitiez* :

- ❑ 1. Vous réorienter professionnellement
- ❑ 2. Évoluer dans votre métier, votre entreprise
- ❑ 3. Trouver un emploi
- ❑ 4. Passer un concours
- ❑ 5. Être reconnu(e) à votre juste valeur
- ❑ 6. Mettre en cohérence votre niveau de diplôme avec votre niveau de responsabilité, votre fonction
- ❑ 7. Reprendre vos études, une formation
- ❑ 8. Valider les acquis de votre expérience pour votre propre satisfaction personnelle
- ❑ 9. Valoriser vos activités bénévoles, votre passion
- ❑ 10. Autre (merci de préciser) .....

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

2. Cette démarche de VAE a-t-elle répondu à vos souhaits ?

❑ 1. Non, pas du tout ❑ 2. Oui, en partie ❑ 3. Oui, complètement ❑ 4. C'est trop tôt pour le dire

3. Lorsque vous vous êtes engagé(e) dans cette démarche de VAE, quelle était votre situation ?

❑ 1. En activité professionnelle ❑ 2. Demandeur d'emploi ❑ 3. En formation
❑ 4. En congé parental ❑ 5. Sans activité professionnelle

4. Et aujourd'hui, vous êtes :

❑ 1. En activité professionnelle ❑ 2. Demandeur d'emploi ❑ 3. En formation
❑ 4. En congé parental ❑ 5. Sans activité professionnelle

5. Vous vous êtes engagé(e) dans une démarche de VAE afin d'obtenir quel diplôme ?

- ❑ 1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
- ❑ 2. BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)
- ❑ 3. Baccalauréat Technologique
- ❑ 4. Baccalauréat Professionnel
- ❑ 5. BP (Brevet Professionnel)
- ❑ 6. BT (Brevet de Technicien)
- ❑ 7. BMA (Brevet des Métiers d'Art)
- ❑ 8. DMA (Diplôme des Métiers d'Art)
- ❑ 9. BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- ❑ 10. DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués)
- ❑ 11. MC (Mention Complémentaire)
- ❑ 12. Autre diplôme (merci de préciser) .....

6. Êtes-vous à ce jour titulaire de ce diplôme ?

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

7. Votre démarche de VAE :

- ❑ 1. Vous a permis d'obtenir ce diplôme (que ce soit dans sa totalité, ou en complément de dispenses ou de bénéfices d'épreuves obtenues par d'autres voies)
- ❑ 2. Vous a permis d'obtenir en partie ce diplôme (il vous manque ou vous manquait encore 1 ou des unités)
- ❑ 3. Ne vous a pas permis d'obtenir d'unités (aucune validation ne vous a été accordée par le jury)

B - L'APRÈS VAE

En cas d'obtention par la VAE de la totalité du diplôme (réponse 1 à la question 7), merci d'aller directement à la question 13

8. Suite à ce parcours de VAE, avez-vous maintenu votre projet d'obtention d'un diplôme ?

❑ 1. Oui ❑ 2. Je ne suis pas encore décidé(e)
❑ 3. Non (dans ce cas, vous pouvez maintenant aller directement à la question 13)

9. À ce jour, ce projet est :

❑ 1. Réalisé (vous avez depuis obtenu le diplôme) ❑ 2. En cours de réalisation
❑ 3. En perspective (dans un avenir plus ou moins proche, vous allez relancer votre projet)

10. Votre stratégie consiste ou a consisté à :

- ❑ 1. Entrer en formation puis passer un examen traditionnel
- ❑ 2. Passer directement l'examen, en "candidat libre"
- ❑ 3. Compléter votre expérience personnelle et/ou professionnelle puis refaire ensuite une nouvelle VAE
- ❑ 4. Changer complètement de stratégie en changeant de diplôme visé, voire de service valideur (Agriculture, Jeunesse et Sports, CNAM...)
- ❑ 5. J'hésite entre plusieurs options
- ❑ 6. Je ne sais pas du tout comment faire
- ❑ 7. Autre stratégie (merci de préciser) .....

11. Ce choix de stratégie est ou a été :

❑ 1. Difficile ❑ 2. Plutôt difficile ❑ 3. Plutôt facile ❑ 4. Facile

12. Avez-vous été aidé(e) ou conseillé(e) dans ce choix ?

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

12 bis. Si oui, qui, ou quelle structure, vous a aidé(e) ou conseillé(e) ?

12 ter. Si non, vous pensez qu'une aide ou un conseil en la matière est utile :

❑ 1. Pas du tout d'accord ❑ 2. Plutôt pas d'accord ❑ 3. Indifférent ❑ 4. Plutôt d'accord ❑ 5. Tout à fait d'accord

C – POUR REVENIR À VOTRE PARCOURS DE VAE

13. Au cours de votre parcours de VAE, avez-vous envisagé d'interrompre ou d'abandonner votre démarche ?

❑ 1. Non, jamais ❑ 2. Oui, une ou deux fois ❑ 3. Oui, à plusieurs reprises ❑ 4. Oui, j'y ai souvent pensé

13 bis. Si oui, à quelle étape avez-vous envisagé d'interrompre ou d'abandonner votre démarche de VAE* ?

❑ 1. Aussitôt après que votre demande a été jugée recevable
❑ 2. Pendant ou à l'issue de la séance collective d'information
❑ 3. Pendant ou à l'issue de l'entretien d'accompagnement
❑ 4. Pendant la rédaction de votre dossier

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

13 ter. Si oui, donnez parmi les éléments suivants, celui (ou ceux) qui a (ont) été important(s) dans votre réflexion* :

❑ 1. Procédure trop longue
❑ 2. Coût financier de la démarche trop élevé
❑ 3. Dossier trop compliqué à remplir
❑ 4. Informations fournies pas claires
❑ 5. Risque trop important de n'obtenir qu'une partie du diplôme, voire rien
❑ 6. Activités professionnelles ne correspondant peut-être pas assez au diplôme visé
❑ 7. Choix d'un diplôme de l'Education nationale remis en cause
❑ 8. Idée de passer l'examen plutôt de façon traditionnelle
❑ 9. Autre (merci de préciser) .....

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

A propos de l'accompagnement ...

14. Avez-vous bénéficié d'un entretien d'accompagnement ?

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

14 bis. Si oui, vous considérez que cet accompagnement a été :

❑ 1. Inutile ❑ 2. Plutôt inutile ❑ 3. Plutôt utile ❑ 4. Utile

14 ter. Si oui, vous considérez que cet accompagnement a été :

❑ 1. Insuffisant ❑ 2. Suffisant

15. Concernant l'accompagnement des candidats, avez-vous des suggestions ou des propositions à formuler ?

A propos du dossier à remplir (livret de description de vos emplois) ...

16. La rédaction de votre dossier vous a semblé une tâche :

❑ 1. Difficile ❑ 2. Plutôt difficile ❑ 3. Plutôt facile ❑ 4. Facile

17. Voici un ensemble de griefs ou de reproches parfois entendus à propos du dossier. Avec lesquels êtes-vous plutôt d'accord* ?

- ❑ 1. Ce dossier avait trop de pages, était trop volumineux
- ❑ 2. Ce dossier comportait trop de questions
- ❑ 3. Certaines questions étaient difficiles à comprendre
- ❑ 4. Des questions se ressemblaient trop (elles se recoupent trop)
- ❑ 5. Il était difficile de trouver des éléments pour répondre à toutes les questions
- ❑ 6. Il fallait consacrer trop de temps pour remplir le dossier
- ❑ 7. C'est un dossier où il fallait écrire et vous n'aimez pas écrire
- ❑ 8. C'est un dossier où il fallait écrire et vous avez du mal à écrire
- ❑ 9. Autre difficulté (merci de préciser) .....

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

18. À l'inverse, si vous deviez citer des aspects positifs liés à ce dossier ou au travail de rédaction demandé, que diriez-vous ?

A propos du jury ...

19. L'entretien avec le jury s'est-il déroulé comme on vous l'avait annoncé ?

❑ 1. Non, pas du tout ❑ 2. Plutôt non ❑ 3. Plutôt oui ❑ 4. Oui, tout à fait

19 bis. Si non, quel(s) écart(s) ou décalage(s) avez-vous observé(s) ?

D - POUR CONCLURE ...

20. Diriez-vous que la VAE a eu des effets sur votre parcours personnel et/ou professionnel ?

❑ 1. Non, pas du tout ❑ 2. Plutôt non ❑ 3. C'est difficile à dire ❑ 4. Plutôt oui ❑ 5. Oui, tout à fait

20 bis. Merci de commenter votre réponse

21. Parmi les 12 mots suivants, quels sont les 3 qui caractérisent le mieux votre parcours de VAE ?

- ❑ 1. Utile
- ❑ 2. Long
- ❑ 3. Coûteux en temps
- ❑ 4. Valorisant
- ❑ 5. Enrichissant
- ❑ 6. Laborieux
- ❑ 7. Efficace
- ❑ 8. Plaisant
- ❑ 9. Onéreux
- ❑ 10. Formateur
- ❑ 11. Difficile
- ❑ 12. Inutile
- ❑ 13. Autre(s) terme(s) (merci de préciser) .....

22. Les questionnaires imposent un cadre de réflexion qui peut dans certains cas la limiter. Vous pouvez ci-dessous exprimer librement toutes remarques et réactions personnelles concernant votre parcours de VAE.

23. Je souhaite recevoir une synthèse des conclusions de cette étude :

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

Merci d'avoir donné de votre temps pour renseigner ce questionnaire.

Rendez-vous si vous le souhaitez en septembre pour les conclusions de cette étude ... ou peut-être très prochainement pour une entrevue.

Annexe 2

- Questionnaire étude 2

- Rappels :
  - Candidats à la VAE qui ont interrompu ou abandonné leur démarche de VAE, après que leur demande a été jugée recevable
  - Constitution de l'échantillon :
    - Remise du dossier d'information (livret 1) entre le 1er septembre 2003 et le 1er septembre 2004
    - Dossier 2 bis (livret de description des emplois) non remis au 20 décembre 2005
  - Ce qui représente 384 personnes et questionnaires envoyés
  - 321 questionnaires parvenus à leur destinataire
  - 110 questionnaires retournés au CAFOC dans les délais souhaités
  - Soit un taux de retour de 34 %
  - 10 entretiens téléphoniques réalisés sur la base de ce même questionnaire

CAFOC de Nantes

Centre Académique
de Formation Continue

30-32 bd Vincent Gâche
44200 NANTES

Tél : 02 40 35 94 10
Fax : 02 40 35 94 11

cafoc@ac-nantes.fr
www.cafoc.ac-nantes.fr

Siret : 184 409 191 000 22

Réf : CAFOC/JPM/XB/06-01

Dossier suivi par
Xavier Blay
xavier.blay@ac-nantes.fr
et
Cécile Jouin
cecile.jouin@ac-nantes.fr

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) : quelques questions sur votre parcours

Madame, Monsieur,

Vous avez envisagé, il y a quelques temps, une démarche de validation des acquis de votre expérience (VAE), afin d'obtenir un diplôme de l'Éducation nationale. A notre connaissance, sur la base des informations fournies par nos collègues du Service Académique de Validation des Acquis (SAVA), votre démarche n'a pas abouti. Peut-être s'agit-il d'un abandon, ou d'un report.

Quoi qu'il en soit, vos avis et points de vue, relatifs à la VAE, nous intéressent, afin de mieux comprendre les motivations des candidats, les difficultés auxquelles ils se heurtent, les raisons pour lesquelles ils peuvent abandonner, les bénéfices éventuels qu'ils en tirent…

Il s'agit là d'informations utiles pour améliorer, dans notre région, un dispositif finalement assez récent, puisqu'il n'existe dans sa forme actuelle que depuis 2002.

Le questionnaire qui vous est proposé dans les pages qui suivent poursuit cet objectif et est envoyé à 385 personnes. Parallèlement, une étude comparable est en cours auprès de candidats qui sont allés au bout de la démarche et ont ainsi pu obtenir tout ou partie d'un diplôme de l'Éducation nationale. Cette seconde consultation concerne 524 candidats.

Fin Mai, une trentaine de personnes seront sollicitées pour un entretien individuel, permettant de recueillir des informations complémentaires de celles collectées par l'intermédiaire des questionnaires.

Si vous le souhaitez, nous vous ferons parvenir courant Septembre une synthèse des conclusions de cette étude. Pour cela, il vous suffit de répondre « oui » à la dernière question, en page 4.

Nous vous remercions de consacrer quelques minutes à ce questionnaire et de nous le retourner à l'aide de l'enveloppe affranchie jointe pour le 19 Mai 2006.

Pour toute question sur cette étude, n'hésitez pas à nous contacter.

En vous remerciant à nouveau pour votre collaboration, recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Xavier BLAY et Cécile JOUIN

A - QUELQUES QUESTIONS POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

1. Vous vous êtes engagé(e) dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) afin d'obtenir quel diplôme ?

- ❑ 1. CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
- ❑ 2. BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles)
- ❑ 3. Baccalauréat Technologique
- ❑ 4. Baccalauréat Professionnel
- ❑ 5. BP (Brevet Professionnel)
- ❑ 6. BT (Brevet de Technicien)
- ❑ 7. BMA (Brevet des Métiers d'Art)
- ❑ 8. DMA (Diplôme des Métiers d'Art)
- ❑ 9. BTS (Brevet de Technicien Supérieur)
- ❑ 10. DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués)
- ❑ 11. MC (Mention Complémentaire)
- ❑ 12. Autre diplôme (merci de préciser) .....

2. Lorsque vous vous êtes engagé(e) dans cette démarche de VAE, quelle était votre situation professionnelle ?

- ❑ 1. En activité professionnelle
- ❑ 2. Demandeur d'emploi
- ❑ 3. En formation
- ❑ 4. En congé parental
- ❑ 5. Sans activité professionnelle

3. En vous engageant dans une démarche de VAE, vous souhaitiez* :

- ❑ 1. Vous réorienter professionnellement
- ❑ 2. Evoluer dans votre métier, votre entreprise
- ❑ 3. Trouver un emploi
- ❑ 4. Passer un concours
- ❑ 5. Etre reconnu(e) à votre juste valeur
- ❑ 6. Mettre en cohérence votre niveau de diplôme avec votre niveau de responsabilité, votre fonction
- ❑ 7. Reprendre vos études, une formation
- ❑ 8. Valider les acquis de votre expérience pour votre propre satisfaction personnelle
- ❑ 9. Valoriser vos activités bénévoles, votre passion
- ❑ 10. Autre (merci de préciser) .....

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

4. Et aujourd'hui, vous êtes :

- ❑ 1. En activité professionnelle
- ❑ 2. Demandeur d'emploi
- ❑ 3. En formation
- ❑ 4. En congé parental
- ❑ 5. Sans activité professionnelle

B - L'INTERRUPTION DE VOTRE DÉMARCHE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

5. La décision d'interrompre votre démarche de VAE correspond à :

- ❑ 1. Un abandon probablement définitif (vous n'envisagez pas pour l'instant de continuer)
- ❑ 2. Un abandon provisoire (vous avez arrêté, mais envisagez de continuer dans un avenir plus ou moins proche)
- ❑ 3. Une décision de reporter la remise de votre dossier à une prochaine session
- ❑ 4. Une inscription auprès d'une autre structure de validation (CNAM, Agriculture, Jeunesse et Sports...)
- ❑ 5. Un déménagement dans une autre région

6. À quelle étape avez-vous décidé d'interrompre ou d'abandonner votre démarche de VAE ?

- ❑ 1. Aussitôt après que votre demande ait été jugée recevable
- ❑ 2. Pendant ou à l'issue de la séance collective d'information
- ❑ 3. Pendant ou à l'issue de l'entretien d'accompagnement
- ❑ 4. Pendant la rédaction de votre dossier

Une interruption de votre démarche sur les conseils du Service Académique de Validation des Acquis (SAVA) ?

7. Un conseiller du SAVA vous a convaincu(e) qu'il valait mieux interrompre la démarche :

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

7 bis. Si oui, ce conseil vous a été donné :

- ❑ 1. Lors d'une conversation téléphonique
- ❑ 2. Lors d'un entretien individuel
- ❑ 3. Lors de la séance collective d'information
- ❑ 4. Lors de l'entretien d'accompagnement
- ❑ 5. À un autre moment (merci de préciser) .....

7 ter. Si oui, quels arguments vous ont été donnés ?

Une interruption de votre démarche sur la base d'une réflexion personnelle ?

8. À partir d'informations que vous avez reçues, vous avez, vous-même, décidé d'interrompre la démarche :

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

8 bis. Si oui, ces informations vous ont été fournies par le SAVA :

❑ 1. Lors d'une conversation téléphonique ❑ 2. Lors d'un entretien individuel
❑ 3. Lors de la séance collective d'information ❑ 4. Lors de l'entretien d'accompagnement
❑ 5. Dans d'autres circonstances ou à un autre moment (merci de préciser) .....

8 ter. Si oui, donnez parmi les éléments suivants, celui ou ceux qui ont été importants dans votre décision* :

❑ 1. Procédure trop longue
❑ 2. Coût financier de la démarche trop élevé
❑ 3. Dossier trop compliqué à remplir
❑ 4. Informations fournies pas claires
❑ 5. Risque de n'obtenir qu'une partie du diplôme, voire rien, trop important
❑ 6. Activités professionnelles ne correspondant finalement pas assez au diplôme visé
❑ 7. Choix d'un diplôme de l'Éducation nationale finalement remis en cause
❑ 8. Décision de passer l'examen plutôt de façon traditionnelle
❑ 9. Autre (merci de préciser) .....

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

Une interruption de votre démarche suite à des changements dans votre vie personnelle ou professionnelle ?

9. Des changements dans votre situation personnelle ou professionnelle vous ont conduit à interrompre la démarche :

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

9 bis. Si oui, est-ce lié :

❑ 1. Au passage d'une situation d'emploi à une situation de chômage
❑ 2. Au passage d'une situation de chômage à une situation d'emploi
❑ 3. À un changement de poste ou de fonction
❑ 4. Au fait que vous ayez été admis(e) à suivre une formation
❑ 5. Au fait que vous n'arrivez plus ou pas à dégager assez de temps
❑ 6. Au fait que vous estimez qu'obtenir un diplôme ne vous est plus utile
❑ 7. À des raisons autres (merci de préciser) .....

C - À PROPOS DE L'ACCOMPAGNEMENT ...

10. Avez-vous bénéficié d'un entretien d'accompagnement ?

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

10 bis. Si oui, vous considérez que cet accompagnement a été :

❑ 1. Inutile ❑ 2. Plutôt inutile ❑ 3. Plutôt utile ❑ 4. Très utile

10 ter. Si oui, vous considérez que cet accompagnement a été :

❑ 1. Insuffisant ❑ 2. Suffisant

D - À PROPOS DU DOSSIER À REMPLIR (LIVRET DE DESCRIPTION DE VOS EMPLOIS) ...

11. Au moment de votre abandon, aviez-vous commencé à rédiger votre dossier du candidat ?

❑ 1. Oui ❑ 2. Non

11 bis. Si oui, vous estimez que vous aviez réalisé :

❑ 1. Moins d'1/4 du travail de rédaction nécessaire ❑ 2. Entre 1/4 et la moitié du travail de rédaction nécessaire
❑ 3. Entre la moitié et les 3/4 du travail de rédaction nécessaire ❑ 4. Plus des 3/4 du travail de rédaction nécessaire
❑ 5. Je n'en sais rien

11 ter. Si oui, vous considérez que* :

❑ 1. Ce dossier avait trop de pages, était trop volumineux ❑ 2. Ce dossier comportait trop de questions
❑ 3. Certaines questions étaient difficiles à comprendre ❑ 4. Des questions se ressemblaient trop (elles se recoupent trop)
❑ 5. Il était difficile de trouver des éléments pour répondre à toutes les questions ❑ 6. Il fallait consacrer trop de temps pour remplir le dossier
❑ 7. C'est un dossier où il fallait écrire et vous n'aimez pas écrire ❑ 8. C'est un dossier où il fallait écrire et vous avez du mal à écrire
❑ 9. Autre difficulté (merci de préciser) .....

**Vous pouvez cocher plusieurs cases.*

E - POUR CONCLURE ...

12. Diriez-vous que la VAE a eu des effets sur votre parcours personnel et/ou professionnel ?

- ❑ 1. Non, pas du tout
- ❑ 2. Plutôt non
- ❑ 3. C'est difficile à dire
- ❑ 4. Plutôt oui
- ❑ 5. Oui, tout à fait

13. Parmi les 12 mots suivants, quels sont les 3 qui caractérisent le mieux votre parcours de VAE ?

- ❑ 1. Utile
- ❑ 2. Long
- ❑ 3. Coûteux en temps
- ❑ 4. Valorisant
- ❑ 5. Enrichissant
- ❑ 6. Laborieux
- ❑ 7. Efficace
- ❑ 8. Plaisant
- ❑ 9. Onéreux
- ❑ 10. Formateur
- ❑ 11. Difficile
- ❑ 12. Inutile
- ❑ 13. Autre(s) terme(s) (merci de préciser) .....

14. Les questionnaires imposent un cadre de réflexion qui peut dans certains cas la limiter. Vous pouvez ci-dessous exprimer librement toutes remarques et réactions personnelles concernant votre parcours de VAE.

15. Je souhaite recevoir une synthèse des conclusions de cette étude :

- ❑ 1. Oui
- ❑ 2. Non

Merci d'avoir donné de votre temps pour renseigner ce questionnaire.

Rendez-vous si vous le souhaitez en Septembre pour les conclusions de cette étude ... ou peut-être très prochainement pour une entrevue.

Annexe 3

- Une synthèse en 18 diapositives

Diapositive 1

Un parcours de VAE abouti : des effets ?

Non ou plutôt non	→	24,1 %	(76)
Difficile à dire	→	16,8 %	(53)
Oui ou plutôt oui	→	59,1 %	(186)

Diapositive 2

Nature de ces effets : 4 catégories

- ✓ Changements effectifs dans la situation professionnelle (81)
  - ✓ Augmentation de salaire, emploi pérennisé, création d'entreprise, attribution de responsabilités nouvelles
- ✓ Perception d'une reconnaissance des compétences (117)
  - ✓ Par soi et pour soi, par les autres (le collègue, le chef, l'apprenti, l'entourage familial)

Diapositive 3

- ✓ Aide à la recherche d'emploi (49)
  - ✓ Emploi trouvé, réorientation envisagée, CV complété, annonces accessibles
- ✓ Des projets accompagnés ou impulsés (73)
  - ✓ Passage de concours, entrée en formation ou reprise d'études…

Diapositive 4

Pour d'autres, une absence d'effets soulignée

- ✓ Pas d'évolutions professionnelles (63)
- ✓ Absence de reconnaissance (27)
  - ✓ Souvent, une expression teintée de regret, ou d'amertume, en référence aux attentes initiales

Diapositive 5

L'après VAE, en cas de validation partielle

Un projet d'obtention du diplôme maintenu ?

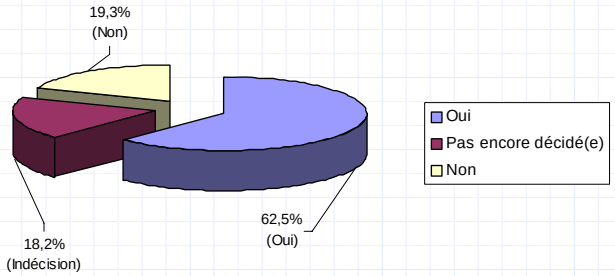

Tableau 14 – Un projet d'obtention du diplôme maintenu ?

Diapositive 6

- ✓ Les stratégies adoptées
  - ✓ Entrer en formation → 10,5 % (8)
  - ✓ Passer directement l'examen → 51,3 % (39)
  - ✓ Compléter l'expérience pour nouvelle VAE → 10,5 % (8)
  - ✓ Changement de diplôme, voire de valideur → 2,6 % (2)
  - ✓ Hésitation entre plusieurs options → 7,9 % (6)
  - ✓ Ne sait pas comment faire → 15,8 % (12)

Diapositive 7

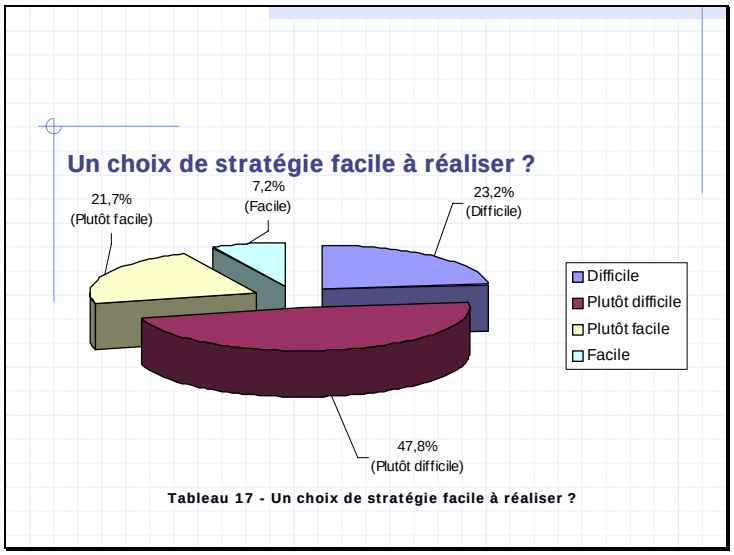

Diapositive 8

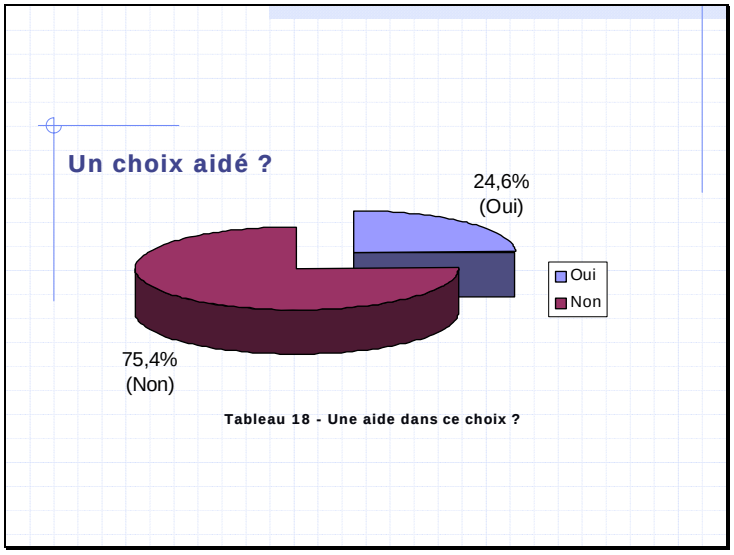

Diapositive 9

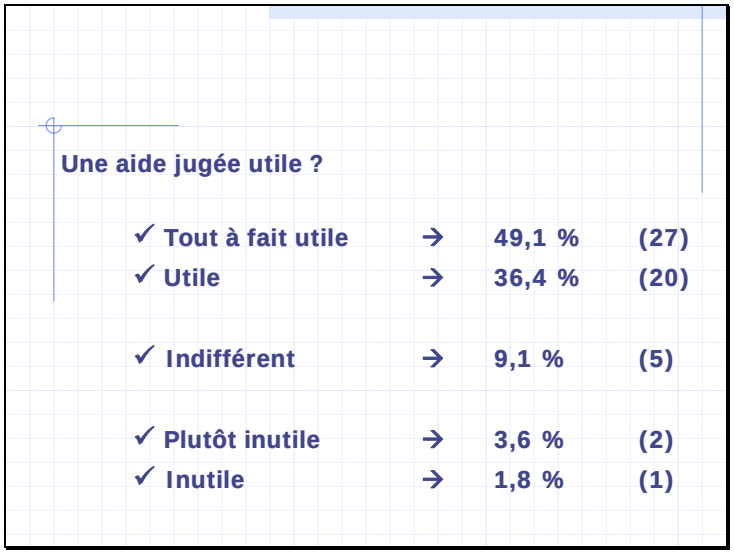

Diapositive 10

Les perceptions du processus de VAE

- ✓ Trois « moments » clés discutés
  - ✓ L'accompagnement
  - ✓ Le dossier
  - ✓ Le jury

Diapositive 11

À propos de l'accompagnement

- ✓ Un accompagnement perçu comme utile et suffisant ?

✓ Utile ou plutôt utile	81,4 %	(193)
✓ Inutile ou plutôt inutile	18,6 %	(44)
✓ Suffisant	63,8 %	(143)
✓ Insuffisant	36,2 %	(81)

Diapositive 12

- ✓ Propositions ou suggestions des candidats
  - ✓ Un accompagnement plus long, plusieurs entretiens (51)
  - ✓ Des contacts réguliers tout au long de la démarche (28)
  - ✓ Une réduction des frais d'accompagnement (16)
  - ✓ Accompagnateurs « du métier », « qui encouragent » (28)
  - ✓ Accompagnement obligatoire, indispensable (9)

Diapositive 13

À propos du dossier

- ✓ Un travail de rédaction difficile ou plutôt difficile, pour 213 candidats (67,6 %)
- ✓ Un grief récurrent
  - ✓ *« Des questions se ressemblaient trop (elles se recoupaient trop) »*, pour 245 candidats
- ✓ Deux qualités essentielles reconnues au dossier
  - ✓ Une mise à plat utile de l'expérience et des compétences, pour 106 candidats
  - ✓ Un travail de formalisation valorisant, pour 65 personnes

Diapositive 14

À propos du jury

- ✓ Un déroulement conforme aux attentes ?

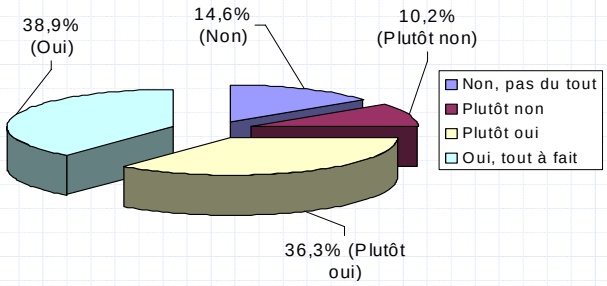

Tableau 31 – Déroulement du jury : conforme aux attentes ?

Diapositive 15

- ✓ En faible nombre, mais avec force
  - ✓ Des remarques (28) relatives à l'organisation du jury (*plus de membres que prévu, durée trop courte … ou trop longue, manque de « professionnels du métier », retard)*
  - ✓ Des remarques relatives au déroulement de l'entretien *(attitude déstabilisante, questions « pièges », manque de centration sur le dossier et l'expérience)*

Diapositive 16

Les abandons et leurs causes

- ✓ Une interruption ou un abandon ?
  - ✓ Abandon probablement définitif → 38,5 % (40)
  - ✓ Abandon provisoire → 37,5 % (39)
  - ✓ Report de la remise du dossier à une prochaine session → 21,2 % (22)
  - ✓ Inscription auprès d'une autre struture de validation → 1,9 % (2)

Diapositive 17

- ✓ Outre des changements dans la situation personnelle ou professionnelle, trois éléments clés évoqués par les candidats
- ✓ La découverte :
  - ✓ Du risque non nul de n'obtenir qu'une partie du diplôme, voire rien (29)
  - ✓ D'un dossier qui n'est pas qu'administratif (27)
  - ✓ D'une procédure plus longue que prévu (26)

Diapositive 18

Pour conclure, quelques mots clés associés à la démarche de VAE

VAE abouties			VAE interrompues ou abandonnées		
Valorisant	56,9 %	(182)	Long	41,8 %	(46)
Enrichissant	45,0 %	(144)	Utile	31,8 %	(35)
Utile	40,6 %	(130)	Coûteux en temps	27,3 %	(30)
Formateur	30,6 %	(98)	Difficile	21,8 %	(24)